



**EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté**

N° délib. : 001028

Séance du jeudi 25 mars 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 139

Étaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.1), Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 1.1.1), Nicolas BODIN, Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 0.2), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.7), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.1), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), Jacques MARIOT (à partir du rapport 1.1.1), Annie MENETRIER (à partir du rapport 1.1.1), Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (à partir du rapport 9.1), Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Boussières : Bertrand ASTRIC Chaleze : Christophe CURTY Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.2.3) Champagny : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Jacky LOUISON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT (à partir du rapport 1.1.1) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (jusqu'au rapport 1.2.3) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes : Jean SIMONDON Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.6) Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.1), Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand le Château : Marcel COTTINY (à partir du rapport 1.1.1), Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 3.1) Pelousey : Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1), Claude OYTANA (à partir du rapport 1.1.1) Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Michel FAIVRE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.3), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN (représenté par Patricia RELANGE jusqu'au rapport 1.2.3) Saône : Maryse BILLOT (représentée par Alexis JACOB), Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Torpes : Bernard LAURENT Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaire le Petit : Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET Vorges les Pins : Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 5.6).

Étaient absents : Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Valérie HINCÉLIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Carine MICHEL, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Joëlle SCHIRRER Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières : Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMALLE Busy : Philippe SIMONIN Champoux : Thierry CHATOT Chatillon le Duc : Philippe GUILLAUME Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête : Jean-Pierre PROST Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE La Vèze : Jacques CURTY Le Gratteris : Cédric LINDECKER Novillars : Philippe BELUCHE Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE.

Secrétaire de séance : Daniel HUOT

Procurations de vote :

Mandants : T. BENETEAU DE LAPRAIRIE, P. BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.1), Y.M. DAHOUI, J.J. DEMONET, C. GELIN, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, V. HINCÉLIN, M. JEANNIN, C. MICHEL, J. PANIER, E. PEQUIGNOT, F. PRESSE (jusqu'au rapport 1.2.3), J. SCHIRRER, M.N. SCHOELLER (jusqu'au rapport 0.2), P. CHANEY, Y. GUYEN (à partir du rapport 9.1), J. CURTY, C. LINDECKER, M. COTTINY (jusqu'au rapport 0.2), P. BELUCHE, J. MENIGOZ.

Mandataires : J.F. GIRARD, F. MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), J.C. ROY, B. FALCINELLA, M. OMOURI, B. RONZI, L. HAKKAR, B. CYPRIANI, E. SASSARD, S. WANLIN, F. FELLMANN, P. BONNET, C. THIEBAUT (jusqu'au rapport 1.2.3), N. BODIN, J.L. FOUSSERET (jusqu'au rapport 0.2), A. AVIS, M. FELT (à partir du rapport 9.1), J.P. DILLSCHNEIDER, D. HUOT, S. MONLLOR (jusqu'au rapport 0.2), B. BOURDAIS, M.O. CRABBE-DIAWARA.

Objet : Budget primitif 2010 - Plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement 2010-2014

Budget primitif 2010 - Plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement 2010-2014

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Résumé :

Il est proposé un budget primitif 2010 qui s'établit à 170,5 M€ pour le budget principal et ses différents budgets annexes (mouvements réels, hors emprunt revolving, hors reports et reprise des résultats, neutralisation des subventions d'équilibre). Il est en hausse de + 7,9 % par rapport au budget primitif 2009.

Le budget primitif regroupe l'ensemble des moyens nécessaires à la mise en œuvre des politiques du Grand Besançon, selon la stratégie développée dans le rapport. Comme le programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement (PPIF) 2010-2014, il est conforme aux grandes lignes fixées lors du débat d'orientations budgétaires : un budget d'anticipation des risques par une « maîtrise accrue » en matière de charges de fonctionnement pour poursuivre notre « cap » en matière d'investissement.

Introduction

On peut qualifier l'année 2010 d'année de rupture par rapport au cycle précédent, notamment au plan des ressources. Avec la réforme de la taxe professionnelle, c'est une réforme globale de la fiscalité locale qui est en marche.

Il en résulte que le Grand Besançon ne dispose pas aujourd'hui d'un état des lieux complet des conséquences de la réforme de la fiscalité sur ses ressources futures et sur son pouvoir fiscal à partir de 2011. **Les incertitudes qui subsistent encore à ce jour sur cette réforme sont source d'inquiétudes :**

- risque que les ressources de substitution notamment la cotisation sur la valeur ajoutée progressent moins vite que l'ancienne TP,
- perte d'autonomie financière pour l'agglomération car le taux de la cotisation sur la valeur ajoutée sera décidé au niveau national,
- moindre lien financier entre les entreprises et le Grand Besançon,
- si les impôts de substitution à la TP se révèlent moins dynamiques, pour répondre aux besoins évolutifs et aux attentes des habitants et des entreprises, le Grand Besançon ne pourra que faire évoluer le produit de la taxe d'habitation alors même que le Grand Besançon s'était toujours refusé à instaurer un impôt additionnel pesant sur l'habitant.

Le budget 2010 et le PPIF 2010-2014, s'inscrivent dans un environnement financier, économique et institutionnel qui n'a jamais été aussi incertain :

- incertitudes sur la durée et la profondeur de la crise : impact sur le versement transports et sur la future contribution économique territoriale ?,
- incertitudes sur le rendement des nouveaux impôts ou des impôts transférés : le Grand Besançon percevra-t-il les ressources fiscales prévues dans ses prospectives financières actuelles ?,
- incertitudes sur l'avenir des dotations de l'Etat (sur la notion de potentiel fiscal, sur le devenir du FDPTP) et des compensations au titre de la réforme de la taxe professionnelle,
- incertitudes sur l'avenir de la DSC et de l'ACTP,
- risque d'infléchissement des politiques menées par nos partenaires Région et Département du fait de leur situation financière, etc.

Malgré ces incertitudes et ces risques, le Grand Besançon souhaite poursuivre en 2010 son offre de services aux habitants et sa politique de soutien à l'investissement, afin d'accompagner la reprise et de consolider le dynamisme du territoire. C'était un des engagements que nous avons pris en décidant d'accompagner le plan de relance de l'Etat. Nous poursuivrons donc cet effort en 2010, avec à nouveau un accent mis sur les projets d'investissements importants pour notre territoire et ses habitants.

Mais cela ne peut se faire que sous la condition impérieuse d'une maîtrise budgétaire rigoureuse et un engagement fort de chaque Vice-Président dans sa délégation. En effet, comme beaucoup de collectivités, nous pourrions être confrontés à un effet ciseaux des finances locales. **La réduction des charges de fonctionnement est une nécessité. C'est pourquoi il est prévu qu'en 2010, les dépenses de fonctionnement (hors effet opération provision/libération de VT) diminuent de 1,7 %, soit - 1,25 M€ par rapport à l'ensemble des dépenses de fonctionnement en 2009, pour s'élever globalement à 73 M€.** La maîtrise du niveau et de la progression des subventions d'équilibre aux budgets annexes est une hypothèse forte qui devra être respectée. C'est pourquoi, le niveau de la future délégation de service public transports urbains et des marchés d'affréteurs périurbains et leur progression, devront faire l'objet d'une remise à plat et d'une renégociation. Cette même vigilance doit être portée aux évolutions des charges de fonctionnement du nouveau Conservatoire à Rayonnement Régional (Cité des Arts). **L'année 2010 sera donc celle de la décision de mettre en place un « pacte de soutenabilité transports » et de la « revoyure CRR » sur la base du projet d'établissement.**

Au final, les mois de préparation budgétaire nous ont permis de passer en revue tous nos projets d'investissement et toutes nos dépenses de fonctionnement, leurs coûts (y compris les coûts induits), et de nous assurer qu'ils s'inscrivent dans un cadre soutenable et qu'ils respectent bien le cadrage budgétaire strict que nous nous sommes fixé.

Notre projet pour le mandat est clair et bâti autour de priorités fortes : il s'exprime dans notre programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement 2010-2014, qui s'inscrit dans la continuité du précédent PPIF. Quant au **projet de BP 2010, il s'établit à 170,5 M€** pour le budget principal et ses différents budgets annexes (mouvements réels, hors emprunt revolving, hors reports et reprise des résultats et neutralisation des subventions d'équilibre). Il est en hausse de + 7,9 % (en dépenses) par rapport aux prévisions du BP 2009 du fait essentiellement d'une année supplémentaire de provisionnement de VT : 12 M€ de constitution de VT sont prévus en 2010 ; à l'opposé de l'année 2009 où les prévisions budgétaires prévoyaient uniquement une libération de la provision de VT de 1,5 M€ (en 2010, une libération de VT est prévue à hauteur de 7,9 M€). L'avancée des travaux de la Cité des Arts (+ 7 M€) est neutralisée en partie par un ralentissement sur le projet TCSP (- 5 M€).

Ainsi, dans la continuité des efforts engagés depuis 2007, **le budget 2010 et le PPIF 2010-2014 :**

- **confirment nos priorités** pour le développement du territoire et de son économie, tout en s'appuyant sur des principes de solidarité et de proximité,
- **proposent de mobiliser les moyens nécessaires** pour réaliser des projets ambitieux et maîtrisés,
- **confortent nos équilibres financiers**, par un niveau d'autofinancement suffisant et un ratio de désendettement maîtrisé dans le temps,
- **définissent les conditions de soutenabilité des grands équilibres à venir.**

Dans ce contexte incertain et de risques, NOTRE PROSPECTIVE FINANCIERE EST A CONTRUIRE ENSEMBLE sur la base des premiers engagements pris lors du vote du budget 2010 et de l'actualisation du PPIF 2010-2014.

Plan du rapport de présentation du BP 2010 et du PPIF 2010-2014

Partie 1 : Le contexte national et ses conséquences en terme de perte d'autonomie financière et fiscale

Partie 2 : La stratégie budgétaire du Grand Besançon

Partie 3 : Les équilibres pluriannuels

Partie 4 : Les équilibres du BP 2010 :

- le budget primitif consolidé
- le budget principal
- les budgets annexes

Annexe 1 : PPIF 2010-2014 détaillé par commission

Annexe 2 : Présentation synthétique par chapitre budgétaire du BP 2010

PARTIE I : LE CONTEXTE NATIONAL ET SES CONSÉQUENCES EN TERMES DE PERTE D'AUTONOMIE FINANCIÈRE ET FISCALE

Le budget 2010 et le PPIF 2010-2014, s'inscrivent dans un environnement financier, économique et institutionnel qui n'a jamais été aussi incertain.

Tout d'abord, les modalités d'application de la réforme de la taxe professionnelle sont soumises à trois clauses de revoyure et devraient donc encore évoluer en cours d'année.

Ensuite, la dégradation des marges de manœuvre vient également des dotations de l'Etat qui évoluent de façon défavorable, mais aussi de la crise économique et de ses conséquences, notamment sur les recettes de versement transport.

Enfin, la taxe carbone, autre réforme fiscale attendue, risque de peser sur le budget du Grand Besançon comme des autres collectivités. Les conditions du retour sous la forme d'aide aux investissements durables ou au développement des transports en commun sont encore floues à ce jour.

I. La nouvelle architecture fiscale née de la réforme de la taxe professionnelle

La Loi de Finances pour 2010 supprime la taxe professionnelle et prévoit l'instauration de nouveaux impôts affectés aux collectivités territoriales pour compenser cette suppression.

Cette réforme impacte fortement le Grand Besançon puisque la taxe professionnelle représente 44,9 M€ en 2009, soit un tiers de ses recettes de fonctionnement consolidées. La taxe professionnelle représentait une recette en constante augmentation et dynamique sur notre territoire. En effet, la croissance des bases de taxe professionnelle du Grand Besançon s'est élevée à près de 3 % par an en moyenne entre 2002 et 2009. Pour la seule année 2009, les bases de taxe professionnelle ont évolué de 3,34 %. En 2010, selon les éléments fournis par les services fiscaux, les bases pourraient évoluer de l'ordre de 4 %.

Il s'agit d'une réforme qui fonctionne en deux temps :

En 2010 :

La taxe professionnelle est supprimée, et les entreprises paient des nouveaux impôts économiques : la « contribution économique territoriale » et l'« Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux ».

Pour les collectivités territoriales, l'année 2010 est une année de transition caractérisée par la mise en place par l'Etat d'une « compensation relais ».

La compensation relais prévue par le Grand Besançon s'élève à 44,2 M€. Il est proposé de voter en 2010 un « taux relais » de cotisation foncière égal à 16,13 %.



A compter de 2011 :

Des nouveaux impôts sont affectés aux collectivités territoriales pour compenser la suppression de la TP. Outre la création d'impôts économiques (« CET » et « IFER »), la loi modifie également la répartition de la fiscalité ménages entre les collectivités.

Le Grand Besançon se voit attribuer des impôts prélevés sur les ménages, principalement la taxe d'habitation.

En 2011, le Grand Besançon se verra ainsi affecter les taxes suivantes :

IMPOTS SUR LES ENTREPRISES :

- la « **contribution économique territoriale** », plafonnée à 3 % de la valeur ajoutée, composée de deux cotisations :
 - la « cotisation foncière des entreprises » (qui correspond à l'ex-part foncière de la taxe professionnelle). Le Grand Besançon bénéficiera en 2011 des taux du département et de la région (à hauteur des taux de TP votés en 2009
- et
- la « cotisation sur la valeur ajoutée » (qui remplace l'ex-part équipements de la taxe professionnelle),
- **l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (« IFER »)** applicable aux entreprises de réseaux (transformateurs, centrales de production électriques de diverses origines, éoliennes...). Une partie du produit de l'« IFER » sera partagé avec le Département,
- **la taxe sur les surfaces commerciales.** Toutefois, ce transfert sera compensé par un prélèvement équivalent sur la dotation de compensation de la part salaires (DGF) : il ne s'agit donc pas d'une ressource nouvelle, mais de la substitution d'un impôt à une dotation.

IMPOTS SUR LES MENAGES :

- la **part départementale de la taxe d'habitation** (avec un pouvoir de taux),
- la **part départementale et régionale de la taxe sur le foncier non bâti** (avec un pouvoir de taux).

La réforme votée en Loi de finances pour 2010 modifie donc en profondeur la structure de la fiscalité perçue par le Grand Besançon, avec un passage « automatique » à la fiscalité mixte.

À compter de 2011, le Grand Besançon héritera de la taxe d'habitation du Département et de la taxe sur le foncier non bâti de la Région et du Département, avec un pouvoir de taux sur ces contributions.

Dans ce cadre, la révision des valeurs locatives décidée par le gouvernement et la question de l'éventuelle mise en place d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CCID) feront l'objet d'une attention particulière.

Enfin, un dispositif de prélèvement/compensation entrera aussi en vigueur en 2011.

- Un fonds national de garantie individuelle sera financé par les communautés en situation excédentaire au bénéfice des communautés en situation déficitaire
- Il permettra de financer la « dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle » versée aux communautés en situation déficitaire. Cette dotation sera versée par l'Etat

En fonction des conséquences de la réforme, les communes et EPCI seront donc soumis à un prélèvement ou percevront une compensation.

Dans le cadre de cette réforme, **trois rendez-vous**, qualifiés de « **clauses de revoyure** », sont prévus :

- un **projet de loi, avant le 31 juillet 2010**, pour adapter la **répartition des ressources et mettre en place des mécanismes de péréquation** (sur la base d'un rapport remis par le gouvernement au Parlement, avant le 1er juin 2010, présentant, par catégorie de collectivités et pour chaque collectivité, des simulations détaillées des recettes ainsi qu'une estimation de leur variation à court, moyen et long termes),
- un **2^{ème} projet de loi, pour 2012**, proposant soit la reconduction, soit la modification de la **répartition des ressources** entre collectivités,
- un **3^{ème} projet de loi** proposant en 2012 ou 2013, compte-tenu de la **modification des compétences des collectivités**, la reconduction ou la modification du dispositif de répartition des ressources et une réforme de la DGF.

La réforme de la TP est présentée de manière plus détaillée dans le rapport du 11 février 2010 relatif aux orientations budgétaires 2010.

II. Les dotations de l'Etat évoluent faiblement afin que les collectivités participent à l'effort d'assainissement des comptes publics

Les finances de l'Etat sont dans une situation très grave après des décennies de manque de rigueur. Les déficits publics nationaux (140 Md€, soit plus de 7 % du PIB en 2009) et l'endettement (1 430 Md€ soit 74 % du PIB) se sont encore creusés avec la crise économique. Ils constituent des records absolus sous la V^{ème} République.

Depuis 2009, l'Etat contraint les collectivités à participer à l'effort de redressement des comptes publics. Cela alors même que les collectivités ne contribuent qu'à 11 % de la dette publique totale et que cette dette est saine car liée aux investissements. Les collectivités contribuent par ailleurs aux trois quarts de l'investissement public. Il est vrai que contrairement à l'Etat, elles ne peuvent emprunter pour rembourser leur dette ou payer les traitements des fonctionnaires. Le Code Général des Collectivités Territoriales fait en effet obligation aux collectivités de voter en équilibre leurs budgets de fonctionnement.

Concrètement, pour le Grand Besançon en 2009, les dotations de fonctionnement reçues se sont établies en 2009 à 22,4 M€ soit 125 €/habitant, soit une réduction de - 0,4 % par rapport à l'année 2008. En 2010, il est prévu une stagnation de ces dotations.

III. Une crise économique historique mais la France est plutôt moins sinistrée que les autres grands pays riches

L'année 2009 aura été celle de la plus profonde récession depuis la Seconde Guerre Mondiale. Certes la France peut se prévaloir d'avoir enregistré en 2009, parmi les grands pays de l'Union européenne, la récession la plus limitée, mais en 2009, le recul du produit intérieur brut est le plus sévère enregistré depuis l'existence des comptes nationaux en 1945 (- 2,1 % selon l'OCDE). Si les prémices de signes de redémarrage existent depuis le 4^{ème} trimestre 2009, ils restent malgré tout extrêmement fragiles. C'est bien **le scénario d'un redémarrage lent, limité, qui est privilégié pour 2010.**

L'économie française a perdu 280 000 emplois au premier semestre 2009. Alors que l'industrie est traditionnellement très sensible aux à-coups de l'activité et qu'elle voit ses effectifs se réduire presque continûment depuis trente ans, c'est la première fois que les services enregistrent des pertes d'emplois. Cette évolution est en partie imputable aux « coupes sombres » dans l'intérim.

En termes de recettes, les bases de taxe professionnelle pour l'exercice 2010 correspondent à l'activité des entreprises de l'année 2008. Par conséquent, le ralentissement actuel de l'activité économique devrait influencer de façon modérée sur l'évolution des bases de TP cette année. D'ailleurs les premiers éléments d'analyse fournis par les services fiscaux sur les bases 2010 le prouvent (+ 4 % environ d'évolution des bases 2010).

En revanche, **le versement transport (26,9 M€ de recettes en 2009) fondé sur la masse salariale de entreprises, est, lui, directement lié à l'activité économique en temps réel et à ses effets sur le niveau d'emploi.** Fin 2009, les éléments en notre possession concernant le versement transport restent encore incomplets et parfois contradictoires. Il est encore trop tôt pour en tirer toutes les conclusions sur les véritables tendances des recettes du versement transport et l'impact de la conjoncture économique. Dès que des éléments nouveaux seront connus, notamment pour dresser le bilan de l'année 2009, ils seront partagés avec les élus communautaires. La prévision de recettes de versement transport (28,8 M€ en 2010) sera réajustée et modifiée pour être au plus près de l'actualité des analyses élaborées conjointement entre les services du Grand Besançon, l'URSSAF de Besançon et la Trésorerie Générale.

Sur le plan financier, le coût des emprunts existants, dont une partie est à taux variable, et celui des nouveaux emprunts devraient rester à des niveaux bas. Leur augmentation pourrait être très progressive au cours du second semestre 2010. En effet, les banques centrales soutiennent les plans de relance nationaux et aucun signe d'inflation ne se fait ressentir. Les taux de refinancement des banques pourraient donc rester historiquement bas (proches de zéro) durant une partie de l'année 2010, assurant aux collectivités des conditions financières avantageuses.

Tel est donc le panorama national dans lequel évolue le Grand Besançon. Il influe sur les choix à venir et impacte la situation financière prospective de la Communauté d'Agglomération.

PARTIE 2 : LA STRATEGIE BUDGETAIRE DU GRAND BESANÇON

Dans un contexte législatif, économique et social incertain, le Grand Besançon accentue ses efforts de cadrage budgétaire initiés à partir de 2007 par l'engagement de mettre en place un pacte de soutenabilité de ses subventions d'équilibre Transports et CRR.

La maîtrise budgétaire de ses charges de fonctionnement est impérative pour permettre au Grand Besançon de continuer à s'engager pour le soutien à l'emploi et à l'activité par la réaffirmation de sa politique d'investissement prévue dans son programme pluriannuel 2009-2014.

La stratégie définie ci-dessous est conforme aux grandes lignes fixées lors du débat d'orientations budgétaires : « maîtrise accrue » en matière de charges de fonctionnement pour poursuivre notre « cap » en matière d'investissement.

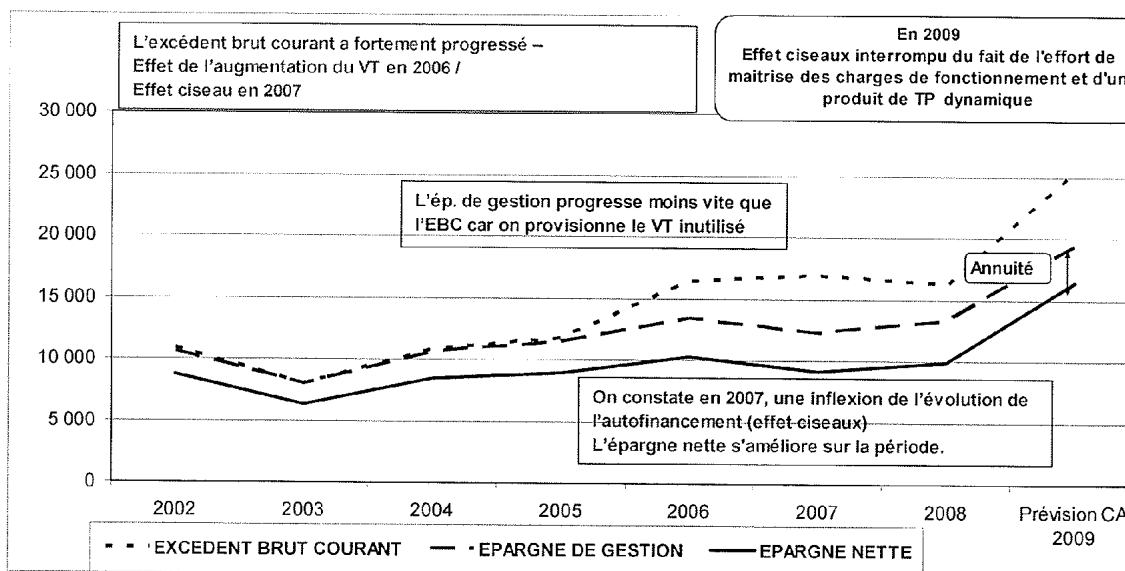
I. Dans un contexte d'incertitudes et de risques, une maîtrise budgétaire accentuée

A/ Une grande vigilance s'impose

Fin 2008, l'analyse du cabinet Ressources Consultants Finances a noté que, si la situation financière du Grand Besançon est saine aujourd'hui, plusieurs tendances pourraient s'accroître avec le temps, avec ou sans TCSP, si les efforts de cadrage entrepris depuis 2007 n'étaient pas strictement poursuivis.

Ainsi, les principaux points de fragilité du Grand Besançon sont les suivants :

- un risque d'**effet de ciseaux** entre les charges et les produits de fonctionnement,
- une **forte progression des subventions aux budgets annexes** (CRR et Transports hors TCSP) qui détériore l'épargne de gestion.



Rappel :

- L'Excédent Brut Courant (EBC) matérialise la différence entre les produits courants et les charges courantes. Ce solde met en évidence la capacité de la CAGB à maîtriser l'évolution de ses charges par rapport à ses ressources.
- Quand on retranche de l'EBC le solde des produits exceptionnels larges (y compris les provisions) on obtient l'Epargne de Gestion.
- Après avoir payé les intérêts de la dette grâce à l'Epargne de Gestion on obtient l'Epargne Brute, puis après le remboursement du capital de la dette, l'Epargne Nette qui représente la capacité d'autofinancement de la CAGB.

Ainsi, la situation financière actuelle du Grand Besançon au regard des soldes d'épargne est bonne. Le Grand Besançon a conservé un fort niveau d'autofinancement (épargne nette de 16,4 M€ en CA prévisionnel 2009).

Délibération du jeudi 25 mars 2010

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

9/62

L'augmentation du taux de taxe professionnelle, de 13,34 % en 2001 à 15,47 % en 2006, 2007, 2008, et à 15,87 % en 2009 était indispensable pour stabiliser le niveau d'épargne et maintenir la capacité d'intervention du Grand Besançon. Malgré cette hausse, le taux de taxe professionnelle en 2009 était toujours inférieur de 10 % au taux moyen des communautés d'agglomération françaises (17,24 % en moyenne en 2008). A titre d'exemple, le taux 2009 du Grand Dijon était de 16,90 % et celui de la Communauté d'Agglomération de Mulhouse était de 17,98 %.

Enfin et surtout, la croissance soutenue du besoin de financement des budgets annexes (transports hors TCSP et CRR) est porteuse de tensions budgétaires qui se manifestent depuis 2007 et se traduisent par une inflexion de l'épargne. Dans le graphique ci-dessus la courbe de l'excédent brut courant matérialise surtout en 2007 l'effet ciseaux qui traduit une évolution plus rapide des dépenses courantes par rapport aux recettes courantes.

En 2009, l'effet ciseaux est interrompu du fait de l'effort de maîtrise des charges de fonctionnement et d'un produit de TP dynamique.

Le niveau de la Délégation de Service Public « transports » actuelle et les montants des marchés affréteurs et leur progression, qui devront absolument faire l'objet d'une forte renégociation, demeurent des données fondamentales pour les équilibres futurs. Cette même vigilance doit être portée aux évolutions des charges de fonctionnement du nouveau CRR (Cité des Arts).

A noter que l'analyse prospective consolidée des épargnes est fortement conditionnée par le projet TCSP. Par hypothèse, ce projet est maintenu dans son coût d'objectif (200 +/- 20 M €). Son nouvel échéancier n'étant pas fixé à ce jour, il est considéré comme inchangé. Ces hypothèses sur le projet de TCSP seront donc amenées à évoluer dans les mois qui viennent.

Les niveaux d'épargne de fin de période seront difficilement comparables à ceux de début de période d'analyse. En effet, entre temps, on a augmenté le versement transports (en 2006 et 2009). Ce niveau d'épargne supplémentaire apporté par l'augmentation du VT n'est pas « libre », il va servir à financer le projet de TCSP. Lorsque le supplément de VT sera consommé, l'épargne nette diminuera fortement sans que cela signifie une « détérioration » de l'épargne consolidée.

B/ En période d'incertitude et donc de risques : le Grand Besançon s'engage sur un pacte de soutenabilité financière de ses budgets annexes Transports et CRR

La conjoncture actuelle caractérisée par de nombreuses incertitudes et facteurs de risques doit être prise en compte : elle rend nécessaire de poursuivre et d'accentuer notre maîtrise budgétaire.

Afin de « tenir le cap » et afin d'assurer le financement des projets structurants pour le développement du Grand Besançon, une maîtrise budgétaire rigoureuse doit être poursuivie et accentuée.

Ces exigences de bonne gestion portent sur :

- une constance sans faille dans la maîtrise des charges de fonctionnement avec un plafond de 3 % par an maximum pour l'évolution des charges de personnel et de 0 % par an pour l'évolution des autres charges courantes,
- la maîtrise du niveau et de la progression des subventions d'équilibre aux budgets annexes par la mise en place à compter de 2011 **d'un pacte de soutenabilité financière** axé sur :
 - le Budget annexe transports : en l'état actuel du niveau et de l'actualisation de la DSP et des marchés affréteurs, la contrainte légale d'équilibre de la section de fonctionnement du budget principal est malaisée. Ce pacte résidera dans la remise à plat de l'offre de transports urbaine et périurbaine hors TCSP. L'objectif recherché est une subvention d'équilibre limitée à environ 10 M€ à horizon 2014, qui entraînera une forme de rebasage de l'offre transports et une réflexion à mener sur la politique tarifaire. Ce pacte de soutenabilité ne pourra avoir d'impact budgétaire avant 2011 du fait du calendrier de la mise en place de la nouvelle DSP urbaine,
 - le Budget annexe CRR : il faudra réaliser le même travail pour le budget annexe CRR afin de ne pas dépasser les montants inscrits au PPIF,

- une programmation pluriannuelle de l'investissement ajustée à l'évolution des marges de manœuvre (autofinancement),
- des garanties « antidérapage » par la définition d'un plafond maximal pour l'investissement du Tramway (200 M€ +/- 20 M€) et par le respect des montants prévus au PPIF pour la Cité des Arts.

C/ La stratégie en matière de fiscalité

→ **Maintien de la prospective financière de mars 2009 sur le « produit de TP »** : soit augmentation du taux de TP (ou des taxes remplaçant la TP) de 10 % sur 10 ans entre 2009 et 2018 (avec hypothèse d'évolution des bases + 2 % par an) . Ce qui signifie augmenter les taux d'impôts « entreprises » (part foncière de la TP) mais aussi « ménages » (Taxe d'habitation) en fonction du produit provenant des entreprises.

En 2010, dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, le Grand Besançon percevra « une compensation relais » estimée par prudence au produit fiscal 2009 (hors rôles supplémentaires) soit 44,2 M€.

→ **Un taux de versement transport maintenu à 1,80 %** afin de financer le TCSP. Dans ce contexte de crise économique et d'incertitudes sur l'évolution des bases de VT, le scénario suivant a été retenu :

- **en 2010** : un produit de VT de 28,8 M€ basé sur les évolutions rétrospectives des derniers mois de 2009. Cette hypothèse sera actualisée et réajustée si nécessaire courant 2010, dès que nous disposerons d'éléments plus précis dans le cadre du travail partenarial avec l'URSSAF de Besançon et la Trésorerie Générale,
- **à partir de 2011** et sur une période de moyen terme 2011-2014, un VT qui retrouve les évolutions rétrospectives constatées avant 2009 (+ 4 % par an), puis reprend au delà de 2014 et sur le long terme une évolution des bases à + 2,5 %.

Les recettes prévisionnelles d'encaissement de la REOM s'établiront à 14,7 M€ contre 14,2 M€ réalisés en 2009 soit une hausse de 3,5 %. Le tarif moyen pondéré de la REOM des ménages s'établit à 72 € par habitant et par an contre 70 € en 2009 soit une augmentation de 2,9 % (délibération communautaire du 21 décembre 2009). La prévision d'évolution a + 3,5 % du produit de la REOM en 2010 est calculée sur la base de la hausse des tarifs et de l'extension naturelle de l'assiette de la périphérie.

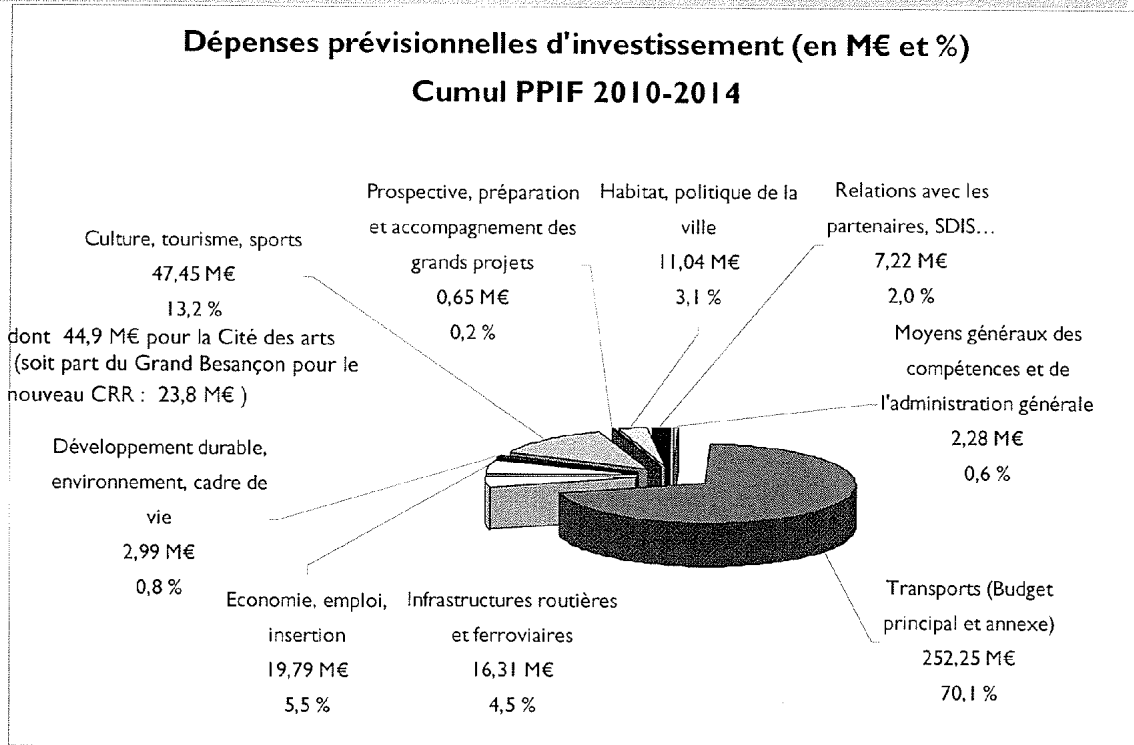
II. Une maîtrise budgétaire permettant de poursuivre le programme d'investissement du mandat

Il convient de poursuivre notre effort d'investissement dans un contexte de difficultés économiques afin d'accompagner la reprise et de consolider le dynamisme du territoire. C'est un engagement pris par le Grand Besançon en 2009 afin d'accompagner le Plan de relance de l'Etat.

La mise en oeuvre des opérations d'investissement s'inscrit dans le cadre d'une gestion pluriannuelle, afin de garantir à la fois des taux de réalisation sans cesse plus soutenus et le respect des équilibres financiers. Le programme pluriannuel d'investissement constitue ainsi le cadre de référence. A l'horizon 2014, il prévoit un ensemble d'opérations d'investissement – déjà engagées pour certaines - pour un montant global de 360 M€ (voir tableau « Prospective 2010-2018 »).

Les dépenses prévisionnelles d'investissement 2010-2014, se répartissent de la manière suivante entre chaque compétence :

360 M€ d'investissements sont prévus sur la période 2010-2014 (TCSP et Cité des Arts inclus)



Les projets phares de chaque compétence sont les suivants :

- en matière de transports, de déplacements et d'infrastructures, les principaux projets concernent les infrastructures routières (entrée Est, contournement Ouest), l'infrastructure LGV et le projet TCSP,
- en matière d'économie, d'emploi et d'insertion, les projets majeurs d'investissement concernent les zones économiques des Marnières, des Portes de Vesoul, d'Auxon, du Noret, ainsi que des zones de TEMIS (TEMIS Santé et TEMIS Microtechniques),
- en matière de développement durable, d'environnement et de cadre de vie, les principaux investissements sont la passerelle de la Malate et les opérations dites de centre de village,
- en matière de culture, de tourisme et de sports, les principaux projets d'investissement concernent la construction de la Cité des Arts, la valorisation du patrimoine et l'hébergement de plein air (aires de camping-cars),
- en matière d'habitat et de politique de la ville, les investissements seront consacrés aux subventions au titre du Programme Local de l'Habitat et au soutien à la réhabilitation du parc public, ainsi qu'à la mise en place de terrains familiaux pour les gens du voyage
- concernant les relations avec les partenaires, les investissements majeurs concernent les travaux de construction des casernes.

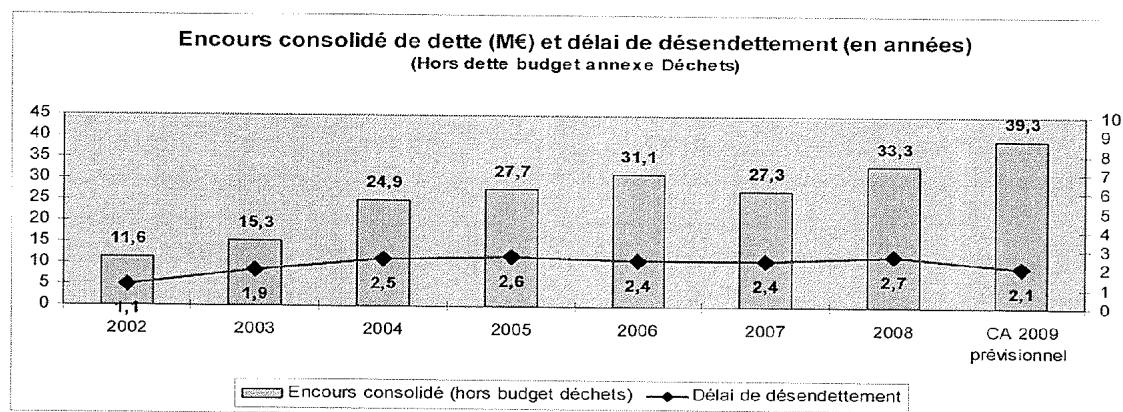
Par ailleurs, les charges de fonctionnement liées aux investissements achevés ou futurs sont systématiquement intégrées en fonction des données actuelles dans l'analyse prospective.

III. La maîtrise de la phase d'endettement

Comme toutes les communautés d'agglomération de création récente, le Grand Besançon est en phase d'endettement. A l'avenir, son endettement va logiquement progresser chaque année et ses ratios de dette vont donc être modifiés en niveau, tout comme l'épargne nette qui va diminuer chaque année sans que cela soit un signe de « détérioration » de sa santé financière.

Le stock de dette se stabilisera lorsque le premier emprunt réalisé par le Grand Besançon s'éteindra et pourra être remplacé par un nouvel emprunt de même niveau. Cet élément est fondamental : la fixation du taux d'épargne aujourd'hui doit tenir compte du niveau futur de l'annuité.

Au compte administratif prévisionnel 2009, l'encours consolidé s'élève à 39,3 M€. Le ratio encours/épargne brute qui mesure la capacité de la CAGB à rembourser sa dette à partir de son épargne est bas (2,1 ans en prévision 2009, alors que la moyenne nationale des communautés d'agglomération est supérieure à 4 ans). Son évolution est contrôlée. Ce ratio témoigne de la bonne situation financière actuelle et d'un endettement maîtrisé, qu'il convient de poursuivre par un cadrage strict à maintenir dans le temps.



PARTIE 3 : LES EQUILIBRES PLURIANNUELS

Tout au long de la préparation budgétaire 2010, ces analyses ont fait l'objet d'actualisations, afin d'intégrer toutes les modifications issues des discussions et des arbitrages budgétaires (glissement de projets notamment).

Ainsi, les résultats de la prospective ci-dessous, intègrent l'ensemble des lignes du PPIF 2010-2014 (budget principal, les budgets annexes, incluant les projets de TCSP et du nouveau CRR). En revanche l'analyse est faite hors budget annexe déchets, équilibré par nature.

I. Les hypothèses de l'analyse prospective consolidée (hors budget annexe déchets)

Rappel des principales hypothèses prudentes en cette période d'incertitudes et de crise économique :

Budget principal :

- évolution des charges de personnel : + 3 % par an,
- évolution des charges courantes hors personnel : + 0 % par an,
- niveau d'investissement : PPI 2010-2014 voté en mars 2009 ; maintien de la volonté et des ambitions,
- évolution du « produit de TP » :
 - en 2010 : 44,2 M€ de compensation relais estimée sur la base du produit de TP 2009 (hors rôles supplémentaires),
 - à compter de 2011 : maintien de la prospective financière de mars 2009 sur le « produit de TP » : Augmentation du taux de TP (ou des taxes remplaçant la TP) de 10 % sur 10 ans entre 2009 et 2018 (avec hypothèse d'évolution des bases de + 2 % par an). Ce qui signifie augmenter les taux d'impôts « entreprises » (part foncière de la TP) mais aussi « ménages » (taxe d'habitation) en fonction du produit provenant des entreprises.

Budget annexe Transports :

- évolution du produit de VT :
 - en 2010 : un produit de VT de 28,8 M€ basé sur les évolutions rétrospectives des derniers mois de 2009,
 - à partir de 2011 et sur une période de moyen terme 2011-2014, un VT qui retrouve les évolutions rétrospectives constatées avant 2009 (+ 4 % par an), puis reprend au delà de 2014 et sur le long terme une évolution des bases à + 2,5 %,
- niveau d'investissement tramway : 210 M € valeur 2008,
- évolution de la DSP /marchés affréteurs : Mise en place du pacte de soutenabilité à compter de 2011 :
 - en 2010 : DSP hors exploitation du tramway : 21,9 M€ et marchés affréteurs : 6,9 M€ en 2010,
 - à compter de 2011 : hors évolution de la DSP liée à la mise en service du tramway, le pacte de soutenabilité de la subvention d'équilibre du budget annexe hors Transports, dans les conditions de prévisions du VT et des autres dépenses et recettes Transports, nécessite de fixer un montant de DSP/marchés affréteurs à hauteur de 26,7 M€ en 2011 (avec hypothèse de 4 % d'évolution par an).

Budget annexe CRR :

- mise en place du pacte de soutenabilité à compter de 2010 : une évolution de la subvention d'équilibre en conformité avec les évolutions constatées au PPIF voté en mars 2009,
- un projet Cité des arts qui repose globalement sur la dernière révision de l'AP/CP de mars 2009. L'actualisation financière sera réalisée ultérieurement en fonction de l'avancée du projet.

Enfin, l'attention de chacun doit être attirée sur les précautions méthodologiques fortes inhérentes à toute prospective :

- par principe, le niveau d'incertitudes (et donc de risque) augmente proportionnellement avec la durée des simulations,
- par hypothèse, le périmètre de compétences du Grand Besançon est constant.

II. Les résultats de la prospective consolidée (hors budget annexe déchets)

Sur une durée longue, la prospective montre qu'une fois passés les pics des investissements 2011/2012 (sur la base du calendrier prévisionnel actuel du projet TCSP), la situation financière se stabilise et l'on retrouve les ratios financiers attendus et maîtrisés (niveau d'épargne et délai de désendettement).

Prospective 2010-2018 (hors budget annexe Déchets)

Montants (K€)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Chaîne de l'épargne									
Impôts et taxes	73 162	76 474	79 053	81 468	83 966	86 037	88 160	90 337	92 567
Dont TP	44 212	46 366	47 747	48 914	50 113	51 341	52 599	53 889	55 210
Dont VT	28 854	30 008	31 208	32 457	33 755	34 599	34 464	36 351	37 259
Dotations de l'Etat	28 958	29 276	29 597	29 833	30 071	30 308	30 546	30 784	31 022
Dont DGF	22 503	22 812	23 126	23 358	23 591	23 827	24 065	24 306	24 549
Dont FDPTP	1 977	1 977	1 977	1 977	1 977	1 977	1 977	1 977	1 977
Allocations compensatrices de TP	736	739	740	740	738	734	727	718	707
Produits de fonctionnement courants	4 087	4 076	4 076	4 229	3 891	3 903	3 919	3 922	3 925
Produits exceptionnels	7 908	20 014							
dont libération provision de VT	7 908	20 014							
Produits fonctionnement	114 115	129 840	112 726	115 530	117 928	120 248	122 626	125 043	127 514
<i>Evolution des produits de fonctionnement hors opérations provision de VT</i>		3%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	2%
Charges courantes	59 547	57 563	59 485	61 516	66 645	68 491	70 433	72 250	74 137
Charges d'atténuation	24 082	24 160	24 149	24 289	24 394	24 523	24 657	24 795	24 938
Dont AC versée	20 527	20 527	20 400	20 400	20 400	20 400	20 400	20 400	20 400
Dont DSC versée	3 200	3 275	3 389	3 508	3 631	3 758	3 889	4 025	4 166
Ch. Exceptionnelles (constitution provision de VT, dép. imprévues, ligne de trésorerie)	12 381	258	258	258	258	258	258	258	258
dont constitution provision de VT	12 023								
Charges fonctionnement hors intérêts	96 010	81 981	83 892	86 043	91 297	93 272	95 348	97 303	99 333
<i>Evolution des charges de fonctionnement hors intérêts et opérations provision de VT</i>		-2%	2%	3%	6%	2%	2%	2%	2%

EXCEDENT BRUT COURANT	22 578	28 103	29 092	29 745	26 889	27 234	27 535	27 998	28 439
EPARGNE DE GESTION	18 106	47 859	28 834	29 487	26 631	26 976	27 277	27 740	28 181
Intérêts	1 554	2 701	3 845	6 058	8 154	8 075	7 078	6 918	6 740
EPARGNE BRUTE	16 551	45 158	24 989	23 429	18 477	18 901	20 199	20 822	21 441
Capital	2 452	2 713	3 185	4 865	4 303	16 523	4 436	4 575	4 578
EPARGNE NETTE	14 099	42 445	21 804	18 564	14 174	2 378	15 763	16 247	16 863

Financement investissement									
Dép d'Inv hors annuité en capital	51 784	90 475	96 559	87 770	33 396	7 522	13 937	13 117	13 117
Dépenses d'équipement	51 650	90 315	96 394	87 440	33 396	7 522	13 937	13 117	13 117
Dont TCSP (210M€ actualisés)	5 412	54 677	70 915	77 327	19 900	844			
Dont nouveau CRR (participation CAGB)	11 585	6 988	5 224						
Dont Cité des Arts (avances de la CAGB aux partenaires)	8 523	5 881	6 784						
Dont investissements budget principal **	20 082	16 622	8 958	5 886	11 330	4 511	11 000	11 000	11 000
Dont autres investissements ***	6 048	6 146	4 512	4 227	2 166	2 167	2 937	2 117	2 117
Remboursement anticipé emprunt ZA du Noret	114	160	165	330	0	0	0	0	0
Recettes d'investissement	20 907	20 488	24 032	22 698	20 724	9 700	2 158	2 158	2 158
FCTVA	3 131	1 776	923	115	789	254	748	748	748
Cité des Arts (Remboursement des avances par partenaires)	9 385	8 357	3 760	0	0	0	0	0	0
Subventions	8 391	10 355	19 349	22 583	19 935	9 446	1 410	1 410	1 410
Dont subvention TCSP	400	4 000	13 000	20 400	13 400	8 800	0	0	0
Dont subvention CRR	1 990	4 533	4 992	1 022					
EPARGNE NETTE	14 099	42 445	21 804	18 564	14 174	2 378	15 763	16 247	16 863
VARIATION DE L'EXCEDENT	0	1 578	4	3 190	4 422	4 557	4 490	5 645	6 110

EMPRUNT *	16 756	29 118	50 725	49 698	2 920	0	504	356	205
EMPRUNT HORS PROJET TCSP *	16 756	6 478	1 923	0	0	0	504	356	205

* Le montant de l'emprunt intègre l'excédent global de clôture

** sans investissements nouveaux, sur la base du PPI actualisé, sans anticipation de glissements

*** autres investissements : principalement acquisitions de bus, aménagement dépôt de bus de Planoise, Infrastructure ferroviaire Nord

Calculs effectués :

- avec retraitement des flux croisés

- Présentation du produit de TP, par soucis de continuité de l'analyse, hors réforme de la nomenclature M14 au 1er janvier 2009

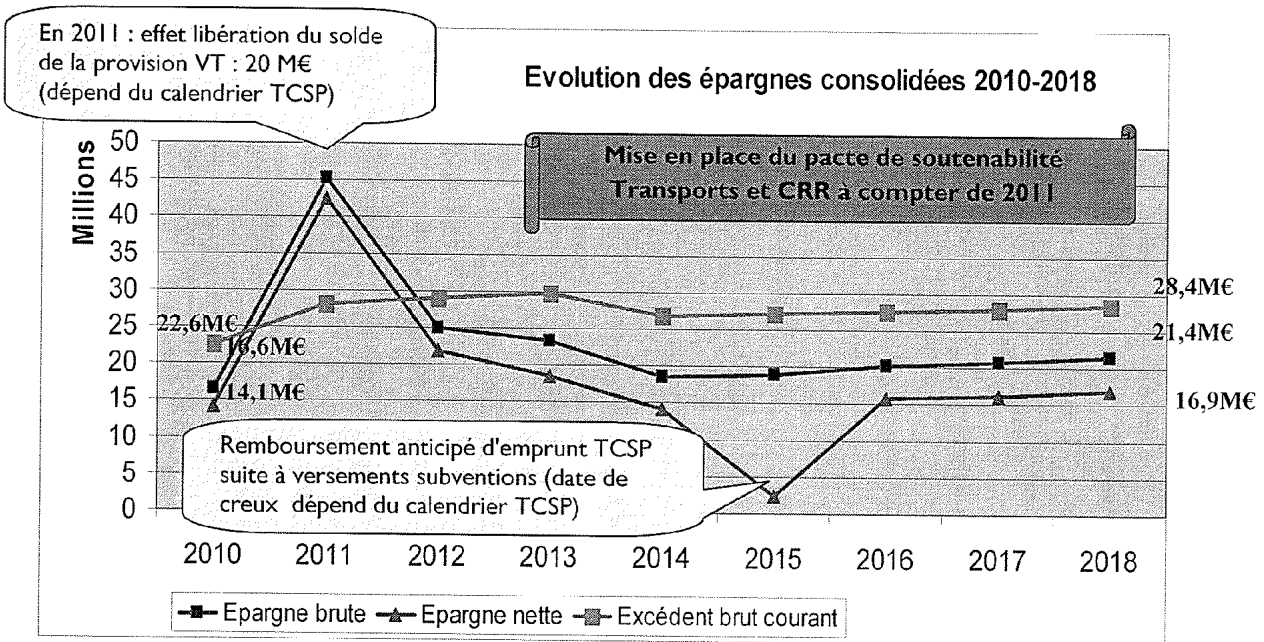
Rappels :

- montant total PPIF 2010-2015 TCSP : 229,1 M€ avec l'actualisation (soit 210 M€ en valeur 2008)

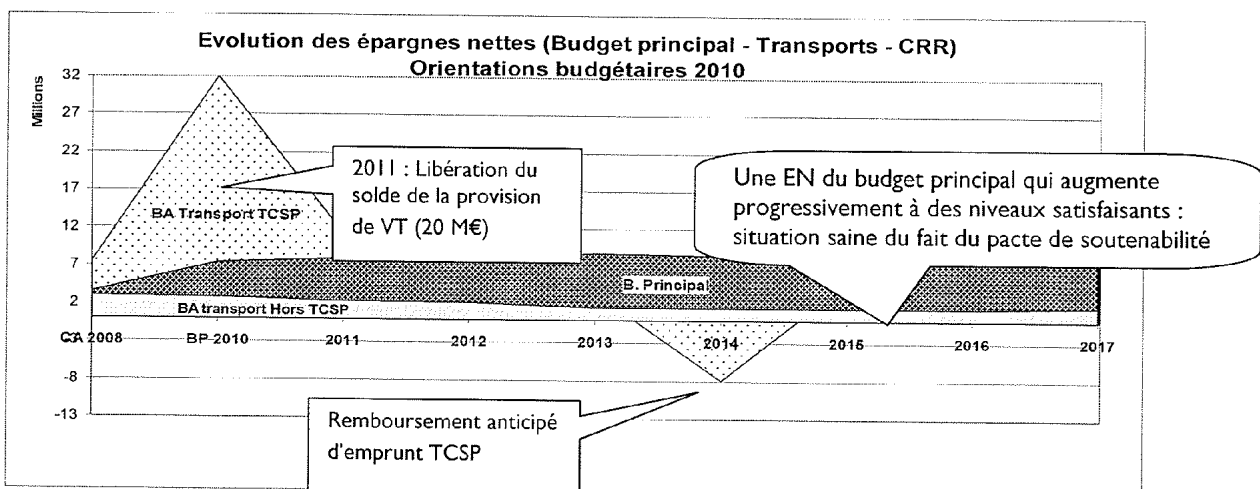
- montant total PPIF 2010-2014 Cité des arts : 45 M€ : totalité du projet dont part du Grand Besançon sur nouveau CRR : 23,8M€ (avant actualisation prévue courant 2010)

Les résultats prévisionnels montrent une situation financière conforme au niveau des engagements pris. L'épargne nette se stabilise en fin de période pour atteindre 16,9 M€ en 2018. En 2011, l'épargne nette connaît un pic artificiel du fait de la libération du solde de la provision de VT (20 M€). En 2015, l'épargne brute est d'un niveau satisfaisant (18,9 M€) alors que l'épargne nette est voisine de 2,7 M€. Mais cette dernière correspond à un remboursement de capital d'un emprunt relais mobilisé en 2013, en attente du versement des subventions du projet TCSP en 2015.

Note : Les montants sur le projet de TCSP figurant dans le PPIF sur la période 2011-2015, et intégrés dans la prospective, ne sont que des montants "d'attente", permettant de conserver une AP cohérente sur le tramway à 210 M€, en aucun cas une confirmation des montants et des plannings. Toute modification de l'hypothèse sur l'échéancier TCSP décale les dates affichées ci-dessus. Toutefois, l'analyse et le « cap » sont proches si l'échéancier TCSP seul est modifié.



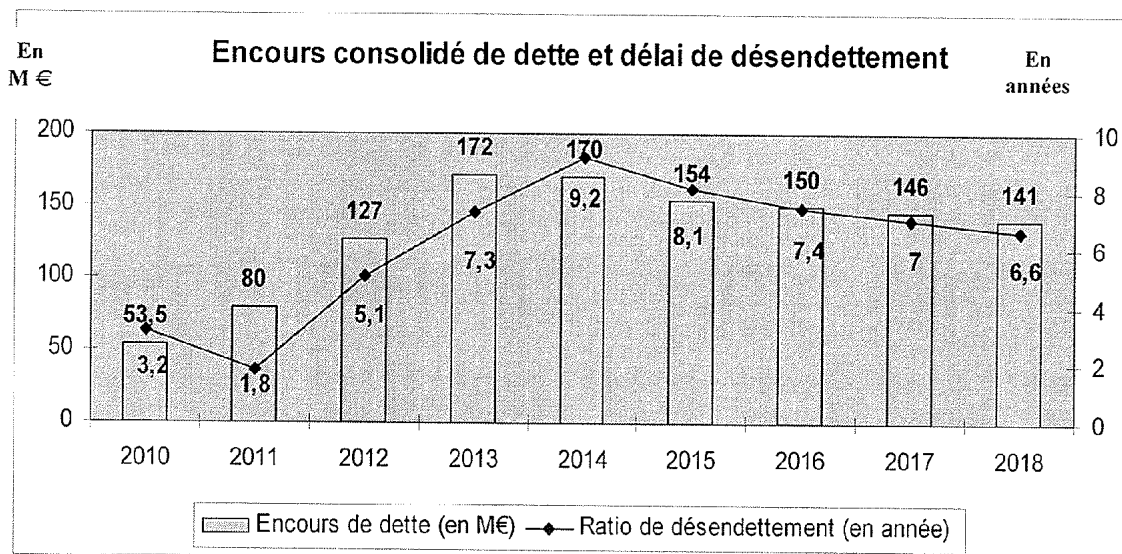
Comme le montre le graphique ci-dessous, le projet TCSP conditionne fortement l'épargne nette consolidée. L'épargne nette du budget principal quant à elle, du fait du Pacte de soutenabilité des subventions d'équilibre transport et CRR, progresse chaque année pour atteindre un niveau de 10 M€ en 2018 (contre 3,6 M€ en 2010). Cela traduit la fin de l'effet ciseaux.



RQ : Les épargnes nettes des budgets annexes CRR et ZA Noret sont quasi nulles du fait de l'ajustement de la subvention d'équilibre au plus près de l'équilibre de fonctionnement de ces budgets.

La capacité de désendettement (encours de dette rapporté à l'épargne brute) est de 3,2 années en 2010, de 9,2 années en 2014 (pic de la période 2010-2018) et de 6,6 années en 2018, ce qui constitue un niveau acceptable et maîtrisé dans le temps.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Encours de dette (en M€)	53,5	79,7	127,1	171,6	170,2	153,7	149,8	145,5	141,2
Ratio de désendettement (en année)	3,2	1,8	5,1	7,3	9,2	8,1	7,4	7	6,6



PARTIE 4 : LES EQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2010

Le budget 2010 sera un budget de contraintes et de risques :

- risques par l'incertitude de l'impact de la réforme de la taxe professionnelle et de la dotation de compensation à percevoir en 2010,
- risques des impacts de la crise économique sur le VT et donc sur la subvention d'équilibre transports (ces risques sont toutefois maîtrisés pour 2010 compte tenu des engagements raisonnables pour le TCSP en 2010),
- contraintes des épargnes liées à la stagnation des dotations de l'Etat.

Ce contexte de crise économique, de désengagement de l'Etat et de fiscalité très incertaine, accentue nos points de fragilité budgétaire.

I. Le budget primitif consolidé 2010

Le budget primitif consolidé intègre le budget principal et les quatre budgets annexes (transports, CRR, zone du Noret et déchets).

A/ Un volume budgétaire maîtrisé

Hors gestion active de la dette, le budget général (investissement et fonctionnement) avec neutralisation des subventions d'équilibre aux budgets annexes (sans opérations d'ordre, reprise des résultats et opérations emprunt revolving) s'établit à 170,5 M€ en hausse de 7,9 % par rapport à budget primitif 2009 (158,1 M€). Cette augmentation (en dépenses) provient essentiellement d'une année supplémentaire de provisionnement de VT : 12 M€ de constitution de VT sont prévus en 2010 ; à l'opposé de l'année 2009 où les prévisions budgétaires prévoyaient uniquement une libération de la provision de VT de 1,5 M€ (en 2010, une libération de VT est prévue à hauteur de 7,9 M€). L'avancée des travaux de la Cité des Arts (+ 7 M€) est neutralisée en partie par un ralentissement sur le projet TCSP (- 5 M€).

DEPENSES REELLES (en €)	BP 2010
Dépenses des compétences et de l'administration générale	44 717 278
Subvention d'équilibre aux budgets annexes	13 454 129
Reversement aux communes (ACTP, DSC)	23 727 459
Constitution provision de VT	12 022 500
Résultats N-1	DM I
Opérations financières	3 520 204
Sous-total budget principal	97 441 570
Budget Transports	43 001 850
Budget CRR	24 902 689
Budget Zone d'activités du Noret	28 570
Budget Déchets	18 513 794
Remboursement d'emprunt au titre de la zone d'activités du Noret	113 963
Sous-total budgets annexes	86 560 866
TOTAL budget général hors gestion active de la dette	184 002 437
TOTAL budget général avec neutralisation subventions d'équilibre budgets annexes	170 548 308
RECETTES REELLES (en €)	BP 2010
Recettes des compétences et de l'administration générale	8 872 523
AC reçue des communes	95 479
Dotations et fiscalité	70 588 553
Reprise provision de VT	7 908 223
Résultats N-1	DM I
Recours à l'emprunt	9 976 792
Sous-total budget principal	97 441 570
Budget Transports	33 697 924
Budget CRR	13 995 360
Budget Zone d'activités du Noret	120 000
Budget Déchets	17 887 187
Subvention d'équilibre aux budgets annexes	13 454 129
Recours à l'emprunt	7 406 267
Sous-total budgets annexes	86 560 867
TOTAL budget général hors gestion active de la dette	184 002 437
TOTAL budget général avec neutralisation subventions d'équilibre budgets annexes	170 548 308

Hors gestion active de la dette = hors opérations emprunts revolving

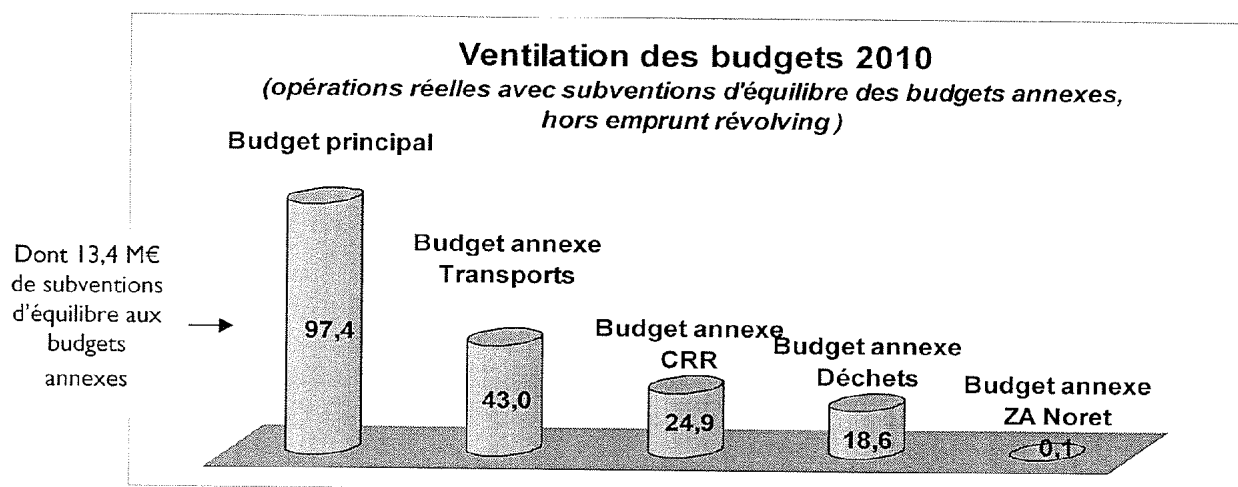
En 2010, le montant consolidé d'investissement s'élève à 55,2 M€ et celui de fonctionnement à 115,3 M€. Le détail de ces rubriques, budget par budget, est présenté ci-après.

Délibération du jeudi 25 mars 2010

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

19162

B/ Ventilation des budgets



C/ Ventilation par commission

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépenses et recettes 2010 par commission. Les subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes, le recours à l'emprunt, les reversements aux communes, la reprise de la provision de VT, ainsi que les emprunts revolving ne sont donc pas intégrés.

COMMISSIONS			DEPENSES REELLES 2010 (Investissement & Fonctionnement)	RECETTES REELLES 2010 (Investissement & Fonctionnement)
BUDGET PRINCIPAL <i>hors emprunt, subv. Equilibre</i>	Commission 1	Administration générale	3 856 614	2 411 233
		Charges de personnel	7 633 176	
	commission 2	Transports	294 000	15 000
		Infrastructures routières et ferroviaires	9 367 768	2 356 156
	commission 3	Economie, Aménagement, Emploi	5 380 983	908 755
	commission 4	Développement durable, environnement, cadre de vie	2 117 078	1 073 707
	commission 5	Culture, tourisme, sports	1 400 942	299 020
	commission 6	Prospective, préparation et accompagnement des grands projets	1 185 000	0
	commission 7	Habitat, politique de la ville	3 003 099	1 613 652
	commission 8	Relations avec les partenaires, les autres collectivités, les secteurs et aides aux communes	10 478 617	195 000
dont contingent du SDIS		7 436 360		
TOTAL			44 717 278	8 872 523
BUDGETS ANNEXES <i>hors emprunt, subv. équilibre</i>	Transports	commission 2	43 001 850	24 405 581
	CRR	commission 5	24 902 689	13 995 360
	Zone du NORET	commission 3	28 570	120 000
	Déchets	commission 9	18 513 794	17 887 187
TOTAL			86 446 903	56 408 128
BUDGET CONSOLIDE	TOTAL		131 164 181	65 280 651

II. Le budget principal

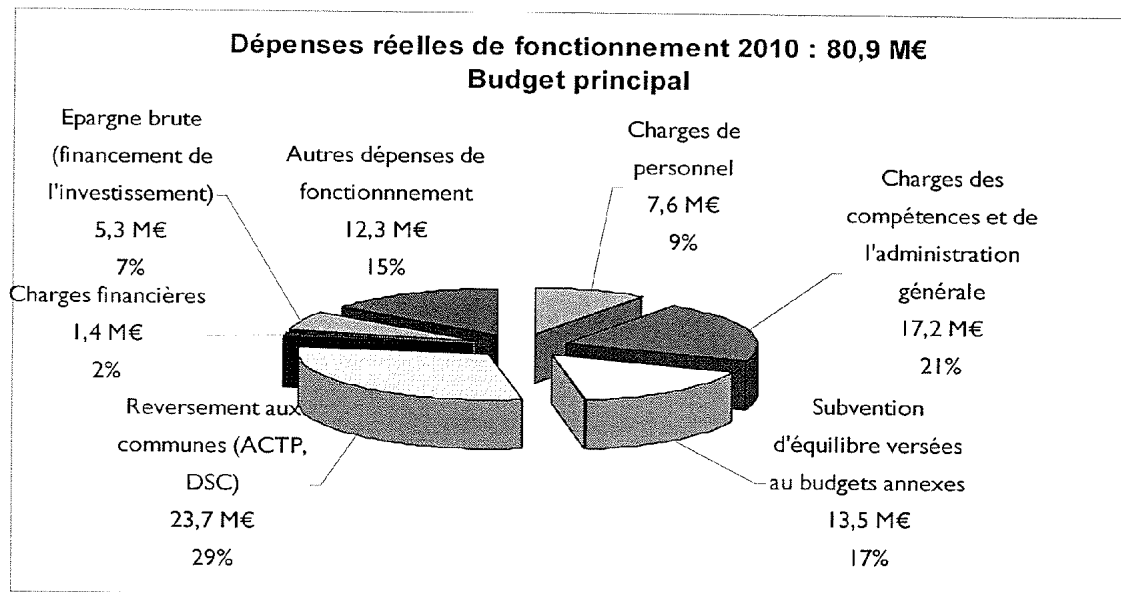
A/ Dépenses de fonctionnement 2010 (budget principal)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT * Budget principal	Budget 2009 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Budget primitif 2010	% évolution 2010/2009
Charges de personnel	7 411 473	7 633 176	3,0%
Charges de personnel neutralisées des transferts	7 132 381	7 320 654	2,5%
Charges des compétences et de l'administration générale	17 145 293	17 152 167	0,0%
Subvention d'équilibre Budget annexe TRANSPORTS	9 577 046,13	9 292 343	-3,0%
Constitution de la provision de VT	11 063 183,00	12 022 500	8,7%
Subvention d'équilibre Budget annexe CRR	3 936 707,62	4 139 253	5,1%
Participation subvention d'équilibre budget annexe Zone du Noret	26 288,00	22 533	-14,3%
Sous total compétences	49 159 991	50 261 972	2,2%
Attribution de compensation de Taxe Professionnelle (ACTP)	20 534 500	20 527 459	0,0%
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	3 000 416	3 200 000	6,7%
Sous total reversements aux communes	23 534 916	23 727 459	0,8%
Remboursement des intérêts de la dette	880 936	1 215 547	38,0%
Prélèvement au titre du plafonnement de la TP en fonction de la Valeur ajoutée (ticket modérateur)	237 192	0	-
Autres frais financiers (ligne de trésorerie...)	80 000	150 000	87,5%
Dépenses imprévues	200 000	200 000	0,0%
Autres dépenses de fonctionnement - divers	7 121	32 781	360,3%
Sous total opérations financières	1 405 249	1 598 328	13,7%
EPARGNE BRUTE	5 012 328	5 345 060	6,6%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	79 112 484	80 932 819	2,3%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT retraitées avec subvention d'équilibre réelle Transports (neutralisation des opérations de constitution et de libération de provision de VT) :	74 275 524	73 024 596	-1,7%
Subvention d'équilibre réelle Transports	15 803 269	13 406 620	-15,2%

* Opérations réelles

Rappel : Subvention d'équilibre réelle transports (neutralise les opérations de provision de VT) =
Subvention brute ou totale d'équilibre Budget annexe Transports + constitution de la provision VT – reprise de la provision VT + ou -
réajustement des provisions antérieures constituées.
Soit Subvention d'équilibre réelle transports : 13,4 M€ : 9,3 M€ + 12 M€ - 7,9 M€

La constitution de la provision VT figure en dépenses de fonctionnement. La reprise de la provision de VT figure en recettes de fonctionnement.



- ↙ - 1,7 % * **Les dépenses de fonctionnement** retraitées de la subvention d'équilibre réelle transports (hors TCSP) diminuent globalement de 1,2 M€ (- 1,7 % en nominal), ce qui correspond à une réduction de 2,9 % en réel (inflation prévisionnelle 1,2 %). Cela souligne l'effort réel de maîtrise des charges. Cette diminution par rapport aux prévisions budgétaires 2009 est plus particulièrement expliquée par une évolution à la baisse de la subvention d'équilibre réelle Transports (hors TCSP). La participation du budget principal au budget annexe Transports hors TCSP est réduite en 2010 du fait de l'augmentation du produit de VT mais aussi de la diminution de 0,9 M€ des prestations transports urbains (DSP) et périurbains (marchés affréteurs) réajustés sur la base des dépenses effectivement réalisées en 2009 (inférieures aux prévisions budgétaires 2009).
- 0 % * **Les charges des compétences et de l'administration générale** se maintiennent au niveau de 2009 mais baissent de - 1,2 % en réel. Au total, 17,2 M€ sont consacrés aux charges de fonctionnement hors personnel.
- ↗ + 2,5 % * **Les frais de personnel (hors transferts)** évoluent de + 2,5 % par rapport au budget 2009, cette augmentation tenant compte du Glissement Vieillesse Technicité. Les dépenses de personnel correspondent à 9 % des dépenses totales de fonctionnement (de l'ordre de 7,6 M€). Les hypothèses retenues pour l'évaluation des charges de personnel pour l'année 2010 sont détaillées plus après : *Annexe 1 – Commission n°1 – II Budget primitif 2010 – Charges de personnel*
- ↗ + 0,8 % * **Les reversements aux communes** augmentent de + 0,8 % (soit 23,7 M€). Outre l'Attribution de Compensation de Taxe Professionnelle (ACTP) qui reste stable du fait de l'absence de nouveaux transferts, la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) augmente de 6,7 %. Cette prévision intègre les estimations des surfaces économiques nouvelles accordées par les communes et les créations d'aires d'accueil des gens du voyage. De plus, une dotation supplémentaire est en cours d'étude au titre du permis de construire accordé sur le territoire des communes d'Auxon-Dessus et Auxon-Dessous pour la future gare TGV.
- ↗ + 38 % * **Les charges financières prévisionnelles** sont en forte progression par rapport à 2009 (les frais financiers 2009 étant peu élevés en raison :

 - des taux variables historiquement bas : les banques centrales, dont principalement la « BCE » (Banque Centrale Européenne) ont pratiqué en 2009 une politique active de relâchement monétaire, qui s'est traduit par une forte baisse des taux directeurs. Par exemple, le taux directeur de la « BCE » (qui détermine le niveau du crédit en zone euro) a été baissé sept fois, passant de 4,25 % à 1 %. Par exemple, l'Euribor 3 mois fin octobre 2009 se situait à 0,72 % (contre 5,40 % en octobre 2008),
 - en raison des remboursements d'emprunts revolving effectués à hauteur de 8,8 M€.

La hausse des frais financiers au titre de 2010 s'explique par plusieurs éléments :

- l'augmentation de l'encours de dette (+ 6,7 M€ d'emprunts nouveaux en 2009),
- l'amortissement, sur 20 ans, d'un tirage de 3 M€ qui vient augmenter les frais financiers 2010 car il ne peut plus être remboursé temporairement,
- et par l'intégration d'éléments de sécurité liés à la hausse probable et progressive des taux en 2010.

Dans le cadre d'une gestion active de la dette et de la trésorerie, le Grand Besançon poursuivra en 2010 la pratique des remboursements temporaires d'emprunts « revolving », ce qui devrait réduire la progression des frais financiers.

- ⊗ **La contribution réelle du budget principal aux budgets annexes** pèse sur le budget principal à hauteur de 17,6 M€, ce qui correspond à :

- une subvention d'équilibre « réelle » au budget annexe transports de 13,4 M€ (neutralisation des opérations de constitution et de libération de la provision VT). Au regard des prévisions budgétaires 2009, l'année 2010 apparaît comme une année de baisse de la subvention d'équilibre réelle. Cependant, à la lecture du pré compte administratif 2009, on constate une subvention d'équilibre de 13,3 M€ et donc une quasi stabilité de la subvention d'équilibre réelle en 2010,
- une subvention d'équilibre au budget annexe CRR de 4,1 M€ contre 3,9 M€. Cette évolution à la hausse de 0,2 M€ est expliquée essentiellement par l'annuité de la dette générée par la construction du nouveau CRR (+ 200 K€ d'annuité de dette prévisionnelle) et par la hausse des charges de personnel de 90 K€ (représentant 90 % des charges de fonctionnement) liée au seul GVT. Elle est compensée en partie par des moindres dépenses.
- une subvention de prix pour le budget Zone du Noret de 22 533 €.

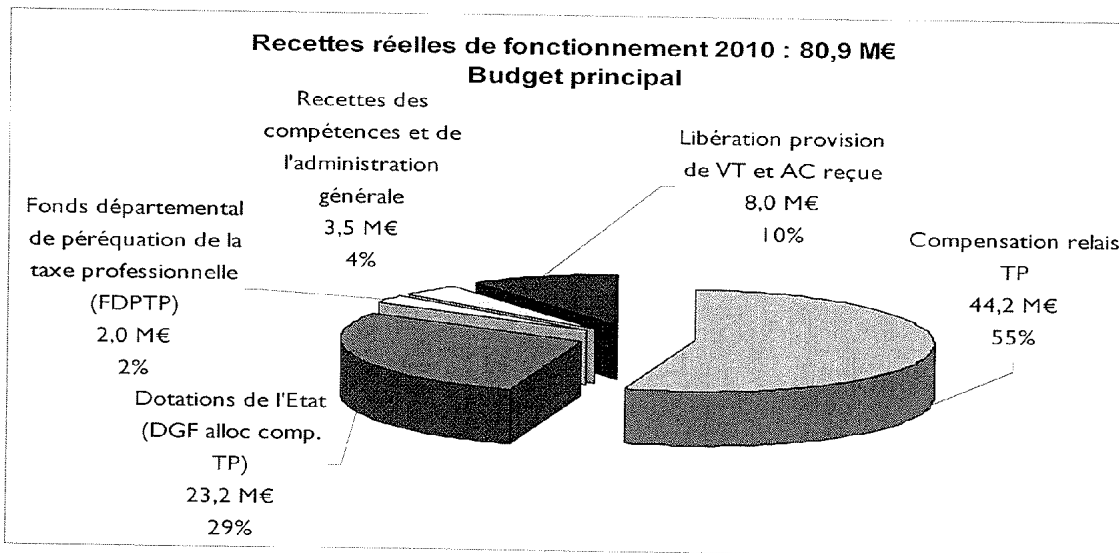
**Des subventions
d'équilibre en hausse
par rapport au PPIF
de mars 2009**

- ↗ + 8,7 % ⊗ En 2010, il est prévu une **constitution de provision de VT** affectée au financement du projet TCSP de 12 022 500 € (produit supplémentaire de VT 2010 généré au delà du taux de 1,05 %).
- ↗ + 6,6 % ⊗ **L'épargne brute** dégagée de 5,35 M€, constituant une des sources de financement des investissements, augmente de + 6,6 % par rapport à 2009 (soit + 0,3 M€). Elle respecte la contrainte des dotations aux amortissements (5,30 M€).
Après remboursement du capital, l'épargne nette dégagée ou capacité d'autofinancement des investissements s'élève à 3,6 M€.

B/ Recettes de fonctionnement 2010 (budget principal)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT * Budget principal	Budget 2009 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Budget primitif 2010	% évolution 2010/2009
Recettes des compétences et de l'administration générale	3 419 308	3 500 564	2,4%
Compensation suppression Taxe professionnelle	45 123 322		
Montant TP 2009 avec déduction du ticket modérateur	44 886 130	44 212 194	-1,5%
Allocations compensatrices de taxe professionnelle	1 086 434	735 887	-32,3%
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	22 444 464	22 503 351	0,3%
Fonds départemental de taxe professionnelle (FDPTP)	1 983 049	1 977 121	-0,3%
ACTP perçue	93 479	95 479	2,1%
Reprise provision VT pour financement TCSP 2010	4 962 428	7 908 223	59,4%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	79 112 484	80 932 819	2,3%
Total RECETTES DE FONCTIONNEMENT hors libération de provision de VT	74 150 056	73 024 596	-1,5%

* Opérations réelles



↗ +2,3 %
↘ - 1,5% hors provision de VT

- **Les recettes de fonctionnement** augmentent de + 2,3 % du fait de la reprise de provision VT. Hors reprise de la provision VT, celles-ci **diminuent de - 1,5 % soit - 1,1 M€ en raison notamment d'une diminution du produit de TP (impact réforme de la TP sur la base d'une estimation prudente : voir ci-dessous) et d'une hypothèse « Loi de Finances » de réduction des allocations compensatrices de TP.**
- **Les recettes des compétences et de l'administration générale** augmentent de + 2,4 % par rapport au budget 2009. Elles sont constituées, pour les deux tiers, des recettes de l'administration générale (prestations de services centraux aux budgets annexes, prestations de gestion administrative du SYBERT, des syndicats SCOT, PSI et Aéroport de La Vèze, prestations au titre des services mutualisés avec la Ville de Besançon...)

- ↙ - 1,5%

 - ⊗ En 2010, le Grand Besançon percevra au titre de la **suppression de la TP une « compensation relais », versée par l'Etat.**
Cette compensation intègre deux éléments :

 - Première composante de la compensation relais :
 Il est prévu par sécurité, un montant de compensation égal au produit de TP perçu en 2009 (bases 2009 X taux 2009), hors rôles supplémentaires (674 K€) : **soit un montant de 44,2 M€.**
 La non prise en compte des rôles supplémentaires explique la baisse de - 1,5 % de la prévision 2010 par rapport au montant réalisé en 2009.
 - Deuxième composante de la compensation relais :
 Il est proposé en 2010 que le taux « relais » de cotisation foncière des entreprises soit augmenté de 15,87 % à 16,13 %. Cette augmentation est permise par la hausse du taux des taxes ménages des communes en 2008 dans le cadre d'une liaison stricte des taux. Ce taux s'applique à 17 % des anciennes bases de taxe professionnelle du Grand Besançon. Par sécurité, le produit résultant de la hausse du taux de la cotisation foncière n'est pas intégré dans la prévision budgétaire (les bases de cotisation foncière sont inconnues à ce jour).

Outre le taux qu'il votera, le Grand Besançon bénéficiera en 2011 des taux du Département et de la Région (à hauteur des taux de TP votés en 2009). Ces taux viendront s'appliquer en 2011 aux bases de la cotisation foncière des entreprises.
- ↗ +0,75%
- ↙ - 32 %

 - ⊗ **Les allocations compensatrices de TP**, du fait de l'impact de la Loi de Finances, diminueraient encore fortement en 2010 de 32 %, soit une perte de 0,35 M€.
- ↗ + 0,3 %

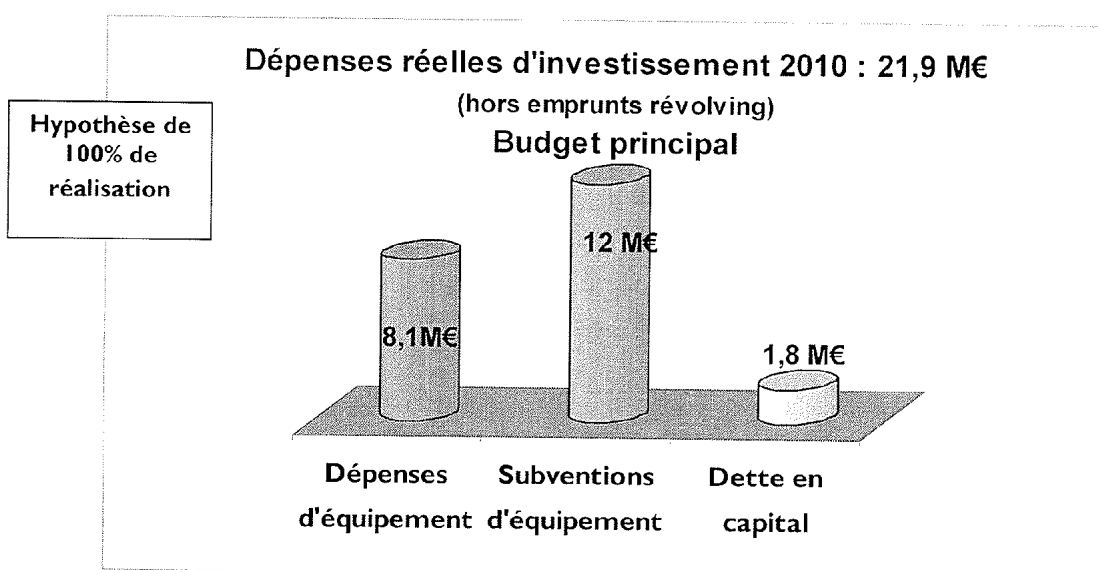
 - ⊗ **La DGF**, selon les dispositions de la Loi de Finances, devrait être quasi constante par rapport au budget 2009 (+ 0,3 %), soit une augmentation 0,06 M€.
- 0 %

 - ⊗ **Au titre du FDPTP**, un montant identique au montant versé en 2009 par le Conseil général est retenu pour 2010 : 1,9 M€. Toutefois, la somme réellement perçue par le Grand Besançon pourrait être moindre. La vigilance est de mise. Et la réforme de la taxe professionnelle est source d'incertitudes sur l'avenir du FDPTP.
 - ⊗ **Afin de financer le projet TCSP sur 2010, il est nécessaire de libérer une partie de la provision de VT** constituée depuis 2006 soit 7 908 223 €. Cette nécessité est liée au calendrier prévisionnel actuel du projet TCSP (qui va évoluer dans les prochains mois)

C/ Dépenses d'investissement 2010 (budget principal)

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT *	Budget 2009 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Budget primitif 2010 (sans reprise des restes à réaliser antérieurs)	% évolution 2010/2009
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Dépenses des compétences et de l'administration générale	28 875 434	19 931 935	-31,0%
<i>dont hors restes à réaliser (RAR) d'investissements années antérieures</i>	21 844 984	19 931 935	-8,8%
Dépenses imprévues	150 000	150 000	0,0%
Remboursement capital de la dette	1 285 000	1 771 876	37,9%
Opération emprunt revolving	8 800 000	1 200 000	-86,4%
Résultats N-1	4 223 133	0	-100,0%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	43 333 567	23 053 810	-46,8%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT hors résultats N-1 et emprunt revolving	30 310 434	21 853 810	-27,9%

* Opérations réelles



2010 : poursuite de la politique de soutien à l'investissement 20,1 M€

- Les principales opérations engagées dans le PPIF pour 2010 s'élève à 20,1 M€ dont 150 K€ de dépenses imprévues. Il s'agit notamment :

des projets suivants portés en propre par l'Agglomération :

- le parc d'activité autour de la future gare TGV à Auxon (acquisitions foncières, renforcement réseaux d'eau),
- l'entrée Est, la réalisation de la dernière tranche de travaux pour créer le giratoire des Marnières Nord, le doublement de la voie montante et la contre-allée au nord pour la desserte des commerces, ont été décalés sur 2010 suite à l'apparition en 2009 d'un problème de solidité du sous-sol,
- l'achèvement de la passerelle de la Malate, qui permettra de relier les deux rives du Doubs pour les modes doux de déplacement. Les travaux doivent s'achever courant 2010,

et des investissements que le Grand Besançon porte en partenariat avec d'autres :

- l'aménagement de la voie des Mercureaux, pour laquelle le Grand Besançon versera 4,8 M € en 2010 (participation Grand Besançon de 36,3 M€ au total entre 1994 et 2012),
- la LGV Rhin Rhône, pour laquelle le Grand Besançon participe au financement à hauteur de 13,2 M€ au total sur la période 2007-2012 dont 1,9 M€ sur 2010,
- la construction des casernes des sapeurs-pompiers dans le Grand Besançon (Besançon Ouest et Est, Saône), par le SDIS : ce sont 6,7 M€ au total, dont 2,6 M€ en 2010, qui seront versés par le Grand Besançon, s'ajoutant ainsi aux 7,4 M€ annuels accordés pour le fonctionnement,
- le soutien à l'habitat et aux acquisitions foncières, à hauteur de 1,1 M€ environ en 2010,
- le développement de l'économie, avec notamment :
 - o le fonds d'intervention économique (FIE),
 - o les opérations d'aménagement de TEMIS et TEMIS santé,
 - o le soutien à l'innovation,
- l'amélioration du cadre de vie avec notamment :
 - o la poursuite de la politique de Centres de village.

↗ + 37,9 %

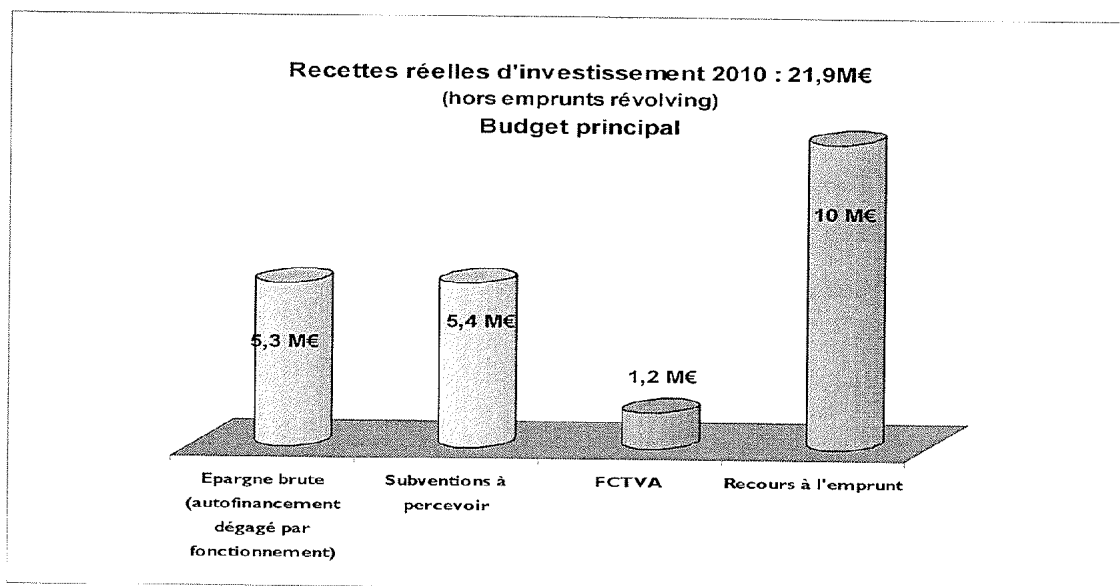
- * **Le remboursement en capital de la dette** augmente de 37,9 % en 2010, ce qui s'explique par l'augmentation de l'encours de dette (+ 6,7 M€ d'emprunts nouveaux en 2009), par l'amortissement de la première tranche du contrat LGV (tranche de 8 M€, amortie depuis le 1er septembre 2009) et par l'amortissement, sur 20 ans, d'un tirage de 3 M€ mobilisé les années antérieures.

AP / CP

- * **La procédure d'autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP)** s'applique désormais à onze opérations d'investissement d'envergure. Près de 46 % des crédits d'investissement 2010 sont gérés en AP/CP. La révision de ces AP/CP est proposée ci-après.

D/ Recettes d'investissement 2010 (budget principal)

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT *	Budget 2009 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Budget primitif 2010 (sans reprise des restes à réaliser antérieurs)	% évolution 2010/2009
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Recettes des compétences et de l'administration générale	5 821 090	5 371 959	-7,7%
<i>dont hors restes à réaliser (RAR) d'investissements années antérieures</i>	5 185 823	5 371 959	3,6%
FCTVA	1 238 848	1 160 000	-6,4%
Résultats N-1	4 348 055	0	-100,0%
Recours à l'emprunt	18 113 244,61	9 976 792	-44,9%
Emprunts revolving	8 800 000	1 200 000	-86,4%
EPARGNE BRUTE	5 012 328	5 345 060	6,6%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	43 333 567	23 053 810	-46,8%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT hors résultats N-1 en 2010 et emprunt revolving	30 185 512	21 853 810	-27,6%



- Les recettes d'investissement doivent permettre le remboursement du capital de la dette, le financement des immobilisations et des subventions d'équipement. Globalement les recettes d'investissement proviennent de ressources définitives (prélèvement sur la section de fonctionnement : épargne nette, FCTVA, subventions, ...) et des emprunts.

↙ - 7,7 %
↗ + 3,6 % avec
neutralisation des RAR

- Les recettes des compétences et de l'administration générale diminuent de 7,7 % (mais augmentent de + 3,6 % avec neutralisation des restes à réaliser 2008) du fait du lissage de la programmation des subventions à recevoir .

Poursuite de la phase d'endettement

- L'emprunt correspond à un financement différé qu'il conviendra de rembourser ultérieurement, donc à intégrer dans le temps. Une fois estimées les dépenses et les recettes d'investissement de 2010, il apparait un besoin de financement de 10 M€ qu'il sera proposé d'inscrire en emprunt, au titre de variable d'ajustement, dans l'attente de la reprise des résultats de 2009 (lors de la première décision modificative 2010). Le recours à l'emprunt 2009 s'est élevé à 9 M€ sur les 18 M€ de recours à l'emprunt prévisionnel.

E/ Total budget principal (opérations réelles)

	Dépenses	Recettes
Investissement	21 853 810	16 508 751
Fonctionnement	75 587 759	80 932 819
Total budget principal	97 441 570	

Dont 13,4 M€ de subventions d'équilibre aux budgets annexes

* opérations réelles hors gestion active de la dette

III. Les Budgets annexes

A/ Le budget annexe Transports 2010

BUDGET ANNEXE TRANSPORT (opérations réelles)			
	Budget 2009 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Budget primitif 2010	% évolution 2010/2009
 FONCTIONNEMENT du budget annexe Transports			
Dépenses de fonctionnement :			
Prestations transports DSP / marchés affréteurs :	29 727 998	28 830 000	-3,02%
- DSP urbaine	22 289 998	21 930 000	-1,62%
- marchés affréteurs	7 438 000	6 900 000	-7,23%
Charges de personnel	869 640	941 387	8,25%
Dépenses de fonctionnement courantes	1 416 190	1 016 740	-28,21%
Remboursement des intérêts de la dette	190 000	235 160	23,77%
Epargne brute	7 828 368	10 936 980	39,71%
Total des dépenses de fonctionnement	40 032 196	41 960 267	4,82%
Recettes de fonctionnement :			
VT	26 852 762	28 854 000	7,45%
Billetterie	293 448	435 000	48,24%
Prestations transports scolaires	2 958 290	3 017 456	2,00%
DGD	275 793	275 793	0,00%
Subventions diverses	20 536	85 675	317,19%
Subvention d'équilibre	9 577 046	9 292 343	-2,97%
Résultat n-I	54 321	DMI	
Total des recettes de fonctionnement	40 032 196	41 960 267	4,82%
 INVESTISSEMENT du budget annexe Transports			
Dépenses d'investissement:			
Opération TCSP dont	4 460 245	8 441 146	89,25%
- Tramway	1 510 956	5 412 000	258,18%
- Dépôt Planoise et Infrastructures Nord	2 949 289	3 029 146	2,71%
Acquisition de bus et matériel roulants	2 449 832	2 200 000	-10,20%
Autres dépenses d'investissement	342 828	780 000	127,52%
Remboursement du capital de la dette	970 000	557 417	-42,53%
Total des dépenses d'investissement	8 222 905	11 978 563	45,67%
Recettes d'investissement:			
Subventions opération TCSP dont	0	1 000 000	
- Tramway	0	400 000	
- Dépôt Planoise et Infrastructures Nord	0	600 000	
Subventions acquisition de bus et matériel roulants	12 542	30 000	139,20%
Résultat n-I	191 680	DMI	
Recours à l'emprunt	190 315	11 584	-93,91%
Epargne brute	7 828 368	10 936 980	39,71%
Total des recettes d'investissement	8 222 905	11 978 564	45,67%
TOTAL BUDGET REEL		53 938 830	
BUDGET REEL (Coût du transports : neutralisation épargne brute)		43 001 850	

Fonctionnement :

- L'année 2010 sera marquée par une baisse des dépenses de la **section de fonctionnement** (hors épargne brute) du fait notamment d'une prévision à la baisse de 0,9 M€ des prestations transports urbains (DSP) et périurbains (marchés affréteurs) réajustée sur la base des dépenses effectivement réalisées en 2009 (inférieures aux prévisions budgétaires 2009).
- **Les dépenses de personnel** prévues au budget annexe Transports pour 2010 (941 387 €) sont en hausse globale de 8,25 % par rapport au budget 2009 (869 640 €).

Les dépenses de personnel relevant de ce budget distinguent celles qui se rattachent aux agents TCSP (442 577 €) de celles qui se rattachent aux autres agents Transports (498 810 €).

Sont intégrés dans la prévision budgétaire les surcoûts potentiels liés :

- à la prise en compte de la hausse du point d'indice en 2010, à raison de 0,5 % en juillet et de 0,3 % en octobre,
- aux avancements d'échelon (2 agents), estimés à 2 900 €,
- à la réforme des catégories A et B, estimés à 500 €,
- à la monétisation des Comptes épargne temps (CET), estimés à 1 000 €.

- **Les recettes de VT attendues en 2010 ont été estimées à 28,8 M€** sur la base des observations des derniers mois de VT perçus en 2009. Dans ce contexte d'incertitude de l'évolution de la crise économique, cette estimation pourra être revue si nécessaire en juin 2010, lors de la Décision Modificative n°1 de 2010.

Investissement :

- Comme chaque année, **le budget d'investissement** prévoit le renouvellement des bus et du matériel embarqué (2,2 M€), conformément à la DSP en cours. L'année 2010 sera marquée au titre de l'opération TCSP par :
 - 5,4 M€ sont destinés à l'investissement de la première ligne de tramway et plus particulièrement à la poursuite des études et d'éventuelles acquisitions foncières
 - 2,4 M€ permettent la poursuite de la réalisation de l'Infrastructure ferroviaire Nord. A cet effet une APCP est créée au Budget Primitif 2010
 - 0,6 M€ sont nécessaires pour l'achèvement de l'extension du dépôt Keolis Besançon de Planoise.

L'exercice 2010 est pour le projet TCSP une année consacrée à de nouvelles études sur la faisabilité (technique, réglementaire et financière) d'un tracé alternatif par les quais conformément à la décision du Conseil communautaire du 21 décembre 2009.

Les montants figurant dans le PPIF sur la période 2011-2015 ne sont que des montants "d'attente", permettant de conserver une AP cohérente sur le tramway à hauteur de 210 M€ (valeur 2008).

- **La subvention d'équilibre** « totale ou brute » 2010 du budget annexe Transports s'élève à 9,3 M€.

Subvention d'équilibre du budget annexe Transports

La subvention d'équilibre réelle qui neutralise les opérations de provision de VT (et qui traduit la part réellement consacrée au Budget Annexe Transports hors TCSP) diminue par rapport aux prévisions 2009 (15,8 M€) et s'établit à 13,4 M€ du fait principalement d'une hypothèse de rebasage des prestations transports (DSP et marchés affréteurs) 2010 (soit - 0,9 M€) et d'une moindre réalisation sur 2009.

Rappel : Subvention d'équilibre réelle (neutralise les opérations de provision de VT) = subvention brute ou totale d'équilibre Budget annexe Transports + constitution de la provision VT – reprise de la provision VT + ou – réajustement des provisions antérieures constituées

- L'année 2010 est encore une année de constitution nette de provision de versement transport du fait du calendrier réel de réalisation du TCSP :
 - constitution de VT 2010 prévue (taux VT 2010 supérieur à 1,05 %) : 12 M€.
 - libération provision de VT pour financer l'opération TCSP sur 2010 : 7,9 M€.

B/ Le budget annexe CRR 2010

BUDGET ANNEXE CRR (opérations réelles)			
	Budget 2009 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Budget primitif 2010	% évolution 2010/2009
FONCTIONNEMENT du budget annexe CRR			
Dépenses de fonctionnement :			
Charges de personnel	4 010 470,00	4 098 278	2,19%
Dépenses de fonctionnement courantes	439 376,00	451 795	2,83%
Remboursement des intérêts de la dette	37 475,00	83 017	121,53%
Épargne brute	84 000,00	155 863	85,55%
Total des dépenses de fonctionnement	4 571 321,00	4 788 953	4,76%
Recettes de fonctionnement :			
Inscriptions	263 500,00	266 135	1,00%
Subventions Etat, Conseil général	345 466,00	362 900	5,05%
Autres recettes de fonctionnement	20 500,00	20 665	0,80%
Résultat n-1	5 147,38	DMI	
Subvention d'équilibre	3 936 707,62	4 139 253	5,15%
Total des recettes de fonctionnement	4 571 321,00	4 788 953	4,76%
INVESTISSEMENT du budget annexe CRR			
Dépenses d'investissement:			
Cité des Arts et de la culture (APCP) dont	2 803 125	20 108 416	617,36%
- Participation nouveau CRR CAGB	1 898 125	11 585 370	510,36%
- Participations partenaires	905 000	8 523 046	841,77%
Autres dépenses d'équipement	63 319	38 183	-39,70%
Remboursement du capital de la dette	30 000	123 000	310,00%
Total des dépenses d'investissement	2 896 443	20 269 599	599,81%
Recettes d'investissement:			
Cité des Arts et de la culture (APCP) dont	1 140 927	11 374 532	896,96%
- Subventions perçues Cité des Arts	0	1 989 532	
- Participations partenaires	360 000	9 385 000	2506,94%
FCTVA	0	1 971 128	
Résultat n-1	42 509	DMI	
Recours à l'emprunt	1 629 008	6 768 076	315,47%
Épargne brute	84 000	155 863	85,55%
Total des recettes d'investissement	2 896 443	20 269 599	599,81%
TOTAL BUDGET REEL		25 058 552	
BUDGET REEL (Coût du CRR : neutralisation épargne brute)		24 902 689	

Fonctionnement :

- **Les charges de personnel** représentent pratiquement 90 % des charges de fonctionnement réelles du budget du CRR. Elles augmentent de 2,19 % par rapport au budget 2009, pour s'élever à 4,1 M€.

La prévision budgétaire 2010 repose sur les hypothèses suivantes :

- 3 transformations de postes à la suite de réussites à des concours,
- la création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique (ASEA) à la rentrée 2010 pour la préfiguration Danse,
- un accroissement de 8 heures d'enseignement hebdomadaires sur la base du grade d'ASEA.

- ⊗ **Sont intégrés dans la prévision budgétaire les surcoûts potentiels liés :**
 - à la prise en compte de la hausse du point d'indice en 2010, à raison de 0,5 % en juillet et de 0,3 % en octobre,
 - aux avancements d'échelon (25 agents), estimés à 30 100 €,
 - aux avancements de grade (5 agents), estimés à 10 200 €,
 - à la réforme des catégories A et B, estimée à 1 000 €,
 - à la prise en charge à 50 %, par l'employeur, des frais de transport des agents, estimée à 3 000 €,
 - à la monétisation des Comptes épargne temps (CET), estimée à 8 000 €.
- ⊗ **Les recettes attendues de fonctionnement** (locations d'instruments, subventions, inscriptions) restent à 650 000 €.

Investissement :

Dans l'attente des derniers résultats d'appel d'offres prévus pour le premier trimestre 2010, les simulations financières sur l'**opération Cité des Arts** reposent sur la dernière révision de l'AP de mars 2009. L'actualisation financière sera réalisée ultérieurement en fonction de l'avancée du projet.

Subvention d'équilibre du budget annexe CRR

- ⊗ **La subvention d'équilibre au budget annexe CRR** est estimée pour 2010 à 4,1 M€ contre 3,9 M€ prévus en 2009. Cette évolution à la hausse de 0,2 M€ est expliquée essentiellement par l'annuité de la dette générée par la construction du nouveau CRR (+ 0,2 M€ d'annuité de dette prévisionnelle) et par la hausse des charges de personnel de 0,90 M€ (représentant 90% des charges de fonctionnement) liée au seul GVT et à la création de postes pour répondre à un besoin non encore satisfait en matière d'enseignement artistique .

C/ Le budget annexe de la Zone du Noret 2010

BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET. (opérations réelles)			
	Budget 2009 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Budget primitif 2010	% évolution 2010/2009
FONCTIONNEMENT du budget annexe Zone du Noret			
Dépenses de fonctionnement :			
Etudes et travaux	8 570	8 570	0,00%
Remboursement des intérêts de la dette	20 000	20 000	0,00%
Résultat N-I	66		-100,00%
Epargne brute	137 652	113 963	-17,21%
Total des dépenses de fonctionnement	166 288	142 533	-14,29%
Recettes de fonctionnement :			
Ventes	140 000	120 000	-14,29%
Subvention d'équilibre	26 288	22 533	-14,28%
Total des recettes de fonctionnement	166 288	142 533	-14,29%
INVESTISSEMENT du budget annexe Zone du Noret			
Dépenses d'investissement			
Remboursement d'emprunt	142 772	113 963	-20,18%
Emprunts revolving	892 000	772 000	-13,45%
Total des dépenses d'investissement hors emprunts revolving	142 772	113 963	-20,18%
Recettes d'investissement:			
Résultat N-I	5 120	DMI	
Emprunts revolving	892 000	772 000	-13,45%
Epargne brute	137 652	113 963	-17,21%
Total des recettes d'investissement hors emprunt révolving	142 772	113 963	-20,18%
TOTAL BUDGET REEL		256 496	
TOTAL BUDGET REEL (hors épargne brute et emprunts révolving)		142 533	

**Subvention d'équilibre
du budget annexe ZA
Noret**

- * Le budget en dépenses de cette zone d'activité se réalise conformément au plan de financement de la zone établi lors de sa création.
- * La commercialisation sur 2010, en fonction des contacts en cours et de la conjoncture économique, porte sur un montant prévisionnel total de recettes de 120 000 €.
- * La subvention complément de prix à verser en 2010 s'élèverait alors à 22 533 €.

D/ Rappel du budget annexe Déchets 2010

(Il s'agit ici d'un rappel du budget primitif voté le 21 décembre 2009)

BUDGET ANNEXE DECHETS (opérations réelles)			
	BP 2009	Budget primitif 2010	% évolution 2010/2009
FONCTIONNEMENT du budget annexe Déchets			
Dépenses de fonctionnement :			
Charges de personnel	4 076 500	4 200 000	3%
Prestations SYBERT (tri, traitement, déchetteries, réhabilitation des décharges)	8 715 340	9 417 000	8%
Collecte OM (résiduelles, recyclables, cartons et verre)	1 817 100	1 822 500	0%
Autres dépenses de fonctionnement	1 371 666	1 710 442	25%
Remboursement des intérêts de la dette	20 000	19 110	-4%
Epargne brute	661 200	648 135	-2%
Total des dépenses de fonctionnement	16 661 806	17 817 187	7%
Recettes de fonctionnement :			
REOM ménages et non ménages	14 526 806	14 679 187	1%
Ventes de matières de récupération	489 000	260 000	-47%
Subventions	1 530 000	2 795 000	83%
Autres recettes de fonctionnement	116 000	83 000	-28%
Total des recettes de fonctionnement	16 661 806	17 817 187	7%
INVESTISSEMENT du budget annexe Déchets			
Dépenses d'investissement			
Véhicules	540 000	560 000	4%
Conteneurs, PAV	600 000	540 000	-10%
Mobiliers, matériel	10 000	90 000	800%
Autres dépenses d'investissement (dont AMO...)	200 000	110 000	-45%
Remboursement du capital de la dette	43 200	44 742	4%
Total des dépenses d'investissement	1 393 200	1 344 742	-3%
Recettes d'investissement:			
Recours à l'emprunt	732 000	626 607	-14%
Subventions	0	70 000	
Epargne brute	661 200	648 135	-2%
Total des recettes d'investissement	1 393 200	1 344 742	-3%
TOTAL BUDGET REEL		18 513 794	

Fonctionnement :

- * **Les prévisions de charges de personnel 2010** sont de 4,2 M€ soit + 3 % par rapport au BP 2009. Cette prévision budgétaire permettra l'embauche en contrats à durée déterminée de trois techniciens en charge de l'opération de conteneurisation (de janvier à juin 2010).
- * **Les fournitures de régie** (carburant, pièces mécaniques et de magasin) sont maintenues au niveau de celles de 2009 soit 0,4 M€. Pour le carburant l'inscription budgétaire intègre la future taxe carbone ainsi que le fonctionnement d'un véhicule poids lourds en complément (0, 2 M€).

- * **Les prestations de traitement des déchets facturées par le SYBERT (9,4 M€) évoluent par rapport à 2009 (8,7 M€) en raison de l'augmentation des coûts : des prestations de tri des déchets recyclables : 1,8 M€ contre 1,7 M€ en 2009,**
 - de la valorisation des OM résiduelles : 3,6 M€ contre 3,4 M€ en 2009,
 - des déchetteries, frais de fonctionnement SYBERT, compostage individuel : 4 M€ contre 3,6 M€ en 2009.
- * **Les prestations de collecte des déchets** sont maintenues au niveau de celles de 2009 soit 1,8 M€. Le renouvellement intégral des marchés de collecte interviendra au 1^{er} juillet 2010.
- * **Les recettes prévisionnelles d'encaissement de la REOM** s'établiront à 14,7 M€ contre 14,2 M€ réalisés en 2009 soit une hausse de 3,5 %. Le tarif moyen pondéré de la REOM des ménages s'établit à 72 € par habitant et par an contre 70 € en 2009 soit une augmentation de 2,9 %. La prévision d'évolution à + 3,5 % du produit de la REOM en 2010 est calculée sur la base de la hausse des tarifs et de l'extension naturelle de l'assiette de la périphérie.
- * **Les dépenses d'investissement réelles** du budget déchets s'élèvent à 1,34 M€ contre 1,39 M€ en 2009. Elles se répartissent entre la poursuite de l'intervention d'une Aide à Maîtrise d'Ouvrage (60 K€), l'acquisition de nouveaux bacs et de points d'apport volontaire (540 K€) et l'acquisition de matériel roulant (560 K€). Le remboursement du capital de la dette s'élève à 45 K€.
- * L'équilibre de la section d'investissement est assuré par **un recours prévisionnel à l'emprunt** de 627 K€. Pour information lors des trois derniers exercices cette prévision a été effacée par la reprise des excédents d'investissement en DM n°1.
- * l'ADEME financera à hauteur de 70 K€ l'AMO relative au projet de gestion des déchets.

Investissement :

A la majorité, 2 Abstentions, 9 Contre, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- **le Budget Primitif 2010, budget principal et budgets annexes,**
- **le plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement 2010-2014.**

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 112

Contre : 9

Abstention : 2

PRÉFECTURE
 DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
 PRÉFECTURE DU DOUBS

D.C.T.C.J.
 Contrôle de légalité



RECU 01 AVR 2010

Pour extrait conforme,

Le Président

ANNEXE I : PPIF 2010-2014 DETAILLE PAR COMMISSION

COMMISSION I : ADMINISTRATION GENERALE

I. PPIF 2010- 2014 Administration générale

Dépenses d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010- 2014
Aménagement des locaux	83 000	21 000	21 000	21 000	21 000	167 000
Mobilier - informatique - divers travaux	198 000	440 000	355 000	140 000	140 000	1 273 000
Ordiclasse	5 000	10 000	10 000	10 000	10 000	45 000
Connexion des maternelles	2 000	5 000	5 000	5 000	5 000	22 000
PIG	58 000	120 000	130 000	180 000	130 000	618 000
TOTAL dépenses investissement	346 000	596 000	521 000	356 000	306 000	2 125 000
Recettes d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010- 2014
PIG	61 525	61 525	61 525	61 525	61 525	307 625
TOTAL recettes investissement	61 525	61 525	61 525	61 525	61 525	307 625

Dépenses de fonctionnement	BP 2010	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010- 2014
Personnel	7 633 176	7 862 172	8 098 037	8 340 978	8 591 207	40 525 570
Elus (+3% à compter de 2010)	433 600	446 608	460 006	473 806	488 021	2 302 041
Ordiclasse	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
Connexion des maternelles	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000
Gestion administrative des services	1 833 800	1 803 800	1 803 998	1 803 998	1 804 202	9 049 798
Gestion du CET des Andiers	60 500	60 500	60 500	60 500	60 500	302 500
Remboursement missions mutualisées	685 714	693 745	702 012	710 531	719 305	3 511 307
Communication et relations élus	466 000	449 100	370 200	371 300	372 400	2 029 000
PIG	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
TOTAL dépenses fonctionnement	11 143 790	11 346 925	11 525 753	11 792 113	12 066 635	57 875 217
Recettes fonctionnement	BP 2010	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010- 2014
Ordiclasse	42 000	40 000	40 000	42 000	42 000	206 000
Connexion des maternelles	1 000	5 000	6 000	6 000	6 000	24 000
Gestion du CET des Andiers	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000
Revenus des immeubles	26 000	26 000	26 000	26 000	26 000	130 000
Prestations service mutualisé PIG (RH + logistique générale)	524 243	524 243	524 243	524 243	524 243	2 621 215
Prestation service mutualisé Pole stratégie et territoire	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	1 040 000
Prestations budget annexe Déchets	148 000	148 000	148 000	148 000	148 000	740 000
Prestations budget annexe CRR	155 000	155 000	155 000	155 000	155 000	775 000
Prestations budget annexe TRANSPORTS	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Prestation pour le SYBERT	825 000	825 000	825 000	825 000	825 000	4 125 000
Prestation pour le SM SCot	84 000	84 000	84 000	84 000	84 000	420 000
Prestation pour le SM PSI	8 425	8 425	8 425	8 425	8 425	42 125
Prestation pour aéroport de La Veze	31 390	31 390	31 390	31 390	31 390	156 950
Publicité magazine	46 650	46 650	46 650	46 650	46 650	233 250
TOTAL recettes fonctionnement	2 349 708	2 351 708	2 352 708	2 354 708	2 354 708	11 763 540

Investissement 2010-2014

Les dépenses de l'administration générale sont liées aux aménagements de locaux (167 K€), au mobilier et matériel informatique (1 273 K€), au Plan et Informations Géographiques (PIG) (618 K€) et aux prestations « ordiclasse » et écoles maternelles en matière d'informatique (67 K€).

La Ville de Besançon paie une prestation relative au PIG (308 K€).

Fonctionnement 2010-2014

Les dépenses de fonctionnement de la Commission I sont constituées de :

- charges de personnel (40 526 K€) et indemnités versées aux élus (2 302 K€) dont l'actualisation est de 3 % par an maximum,
- charges courantes des services (9 050 K€) et du PIG (75 K€),
- remboursements des missions mutualisées : archives, documentation, navette courrier, parc automobile, TIC, Ressources Humaines, financements européens (3 511 K€),
- frais relatifs à la Communication et aux relations avec les élus (2 029 K€),
- la gestion du CET des Andiers (302 K€),
- les prestations « ordiclasse » et écoles maternelles (80 K€).

Le Grand Besançon perçoit le remboursement de la Ville dans le cadre de la mutualisation du PIG et du Pôle stratégie et territoire (3 661 K€) ; des syndicats La Vèze, Psi, Scot, SYBERT dans le cadre des conventions de mise à disposition (4 744 K€) ; des budgets annexes (2 015 K€) et des Communes dans le cadre des prestations ordiclasses et écoles maternelles (230 K€).

II. Budget Primitif 2010

Commission I Administration générale				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	346 000	11 143 790	61 525	2 349 708
Total	11 489 790		2 411 233	

Investissement 2010

Les demandes budgétaires 2010 en investissement s'élèvent globalement à 346 K€. Elles sont inférieures à celles du BP 2009 (- 8 %).

L'essentiel des crédits d'investissement demandés est destiné à :

- l'acquisition de logiciels informatiques (finances, SIG, intranet... pour 115 K€) et de postes informatiques (23 K€), prestations ordiclasses et écoles maternelles (7 K€),
- l'aménagement de locaux (83 K€),
- l'acquisition de mobilier et de matériel d'impression (35 K€),
- le remplacement de deux véhicules (25 K€),
- la réalisation de levées de plan par le PIG (58 K€).

Fonctionnement 2010

Les dépenses à caractère général (hors charges de personnel)

Les demandes budgétaires des services pour 2010 sont globalement inférieures aux crédits ouverts en 2009.

Cette tendance globale à la baisse a été permise par un resserrement des dépenses de l'ensemble des services à vocation transversale, et en particulier des services suivants :

	Budgets 2009 (BP+ DM + Virements)	demande budgétaire 2010	écart	
Direction de l'administration générale :	465 855 €	435 500 €	- 30 355 €	(- 6,5 %)
Direction des Finances :	114 579 €	108 200 €	- 6 379 €	(- 5,6 %)
Pôle des moyens techniques :	907 425 €	881 100 €	- 26 325 €	(- 2,8 %)

La réduction des crédits 2010 résulte de la maîtrise de postes de dépenses à caractère général, tels que :

- les fournitures de bureau, grâce à une gestion rigoureuse des commandes, le paramétrage des imprimantes (recto/verso par défaut) et la réduction de la variété des cartouches d'impression (80 types de cartouches différentes avec les anciennes imprimantes individuelles, 4 types de cartouches aujourd'hui),
- la diminution du nombre d'impressions, alors que le nombre d'agents a augmenté, favorisée par la suppression des imprimantes individuelles et la mise en place d'imprimantes multifonctions plus performantes, la dématérialisation des rapports pour les délégués suppléants,
- les frais d'affranchissement avec l'envoi dématérialisé des rapports aux délégués suppléants et l'augmentation du nombre d'envoi en Ecopli,
- la limitation des contrats de prestations de services avec tiers (davantage de prestations sont assurées en régie plutôt que de faire appel à des prestataires externes).

De la même manière, des coûts moindres sont prévus en 2010 pour les charges liées au patrimoine, dont notamment les dépenses d'énergie et le nettoyage des locaux.

En revanche, les besoins de crédits 2010 liés aux services mutualisés avec la ville de Besançon augmentent sensiblement par rapport à 2009 (+ 57 K€, soit + 9 %), en raison de la facturation en année pleine du service mutualisé RH. Le coût de la prestation s'élèvera en 2010 à 235 K€ environ.

Les charges de personnel

Dans le respect du cadrage fixé lors de la préparation budgétaire, les dépenses de personnel 2010 neutralisées des transferts (7 321 K€) sont en hausse de 2,5 % par rapport au budget 2009 (7 133 K€).

La prévision budgétaire 2010 repose sur les hypothèses suivantes :

- aucune création de poste,
- la possibilité de transformation de 3 postes de catégorie B en postes de catégorie A : coût = 59,5 K€.

Sont intégrés dans la prévision budgétaire les surcoûts potentiels liés :

- à la prise en compte de la hausse du point d'indice en 2010, à raison de 0,5 % en juillet et de 0,3 % en octobre,
- aux avancements d'échelon (56 agents), estimés à 41,5 K€,
- aux avancements de grade (12 agents), estimés à 18,4 K€,
- à la réforme des catégories A et B, estimée à 10 K€,
- à la monétisation des Comptes épargne temps (CET), estimée à 10 K€,
- à la prise en charge à 50 %, par l'employeur, de frais de transport des agents, estimée à 10 K€,
- aux gratifications des élèves stagiaires, pour des stages dépassant 2 mois, au montant minimal prévu par la réglementation (12,5 % du plafond de la Sécurité sociale, soit 30 % du SMIC environ), estimées à 2,5 K€.

COMMISSION 2 : TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES ET DEPLACEMENTS

▪ TRANSPORTS BUDGET PRINCIPAL

I. PPIF 2010- 2014 Transports (Budget principal)

Dépenses d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010-2014
Voirie cyclable	269 000	250 000	250 000	250 000	250 000	1 269 000
Études		20 000	20 000	20 000	20 000	80 000
Pôles d'échange et voirie (dont accessibilité PMR)	Projets passés dans le budget annexe Transports					
TOTAL dépenses investissement	269 000	270 000	270 000	270 000	270 000	1 349 000

Recettes d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
Subv. s/ Études	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
TOTAL recettes investissement	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000

Dépenses de fonctionnement	BP 2010	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010-2014
Études		30 000	30 000	30 000	30 000	120 000
Convention APRR	25 000	25 750	26 523	27 318	28 138	132 729
Constitution de la provision VT	12 022 500	12 503 400				24 525 900
TOTAL dépenses fonctionnement	12 047 500	12 559 150	56 523	57 318	58 138	24 778 629

Recettes fonctionnement	BP 2010	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010-2014
Reprise de la provision de VT	7 908 223	20 013 516				27 921 739
TOTAL recettes fonctionnement	7 908 223	20 013 516	0	0	0	27 921 739

Nota : Pour la durée du PPIF 2010-2014, le projet de « pôles d'échanges » a été transféré au budget annexe transports dans un souci de cohérence, ces aménagements étant liés en grande partie à l'exploitation du réseau GINKO.

Investissement 2010-2014

Les aménagements de voies cyclables seront étalés sur l'ensemble de la période (1 269 K€).

Fonctionnement 2010-2014

Dans le cadre des réductions tarifaires octroyées aux utilisateurs de l'A36 entre les gares de péage situées sur notre territoire, le Grand Besançon poursuit le financement du Pass LiberT Grand Besançon, en partenariat avec APRR.

Les dépenses de communication liées à l'achèvement en 2010 de l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains (PDU) sont transférées au budget de la Direction de la communication.

Afin de financer le projet TCSP, il est prévu simultanément de continuer à constituer la provision de VT (produit supplémentaire de VT généré au delà du taux de 1,05 %) et à libérer une partie de la provision de VT constituée depuis 2006 sur 2010 puis la totalité du solde sur 2011 (20 M€). Cet échéancier est lié au calendrier prévisionnel initial du projet TCSP qui est amené à évoluer.

II. Budget Primitif 2010

Commission 2 Transports (budget principal)				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	269 000	12 047 500	15 000	7 908 223
Total	12 316 500		7 923 223	
Total hors provision VT	294 000		15 000	

Investissement 2010

269 K€ sont prévus pour les aménagements de voies cyclables.

Fonctionnement 2010

En partenariat avec APRR, le Grand Besançon finance le Pass LiberT à hauteur de 25 K€.

L'année 2010 sera encore une année de constitution nette de provision de versement transport du fait du retard pris dans la réalisation du TCSP :

- constitution de VT 2010 prévue (taux VT 2010 supérieur à 1,05 %) : 12 M€,
- libération provision de VT pour financer l'opération TCSP sur 2010 : 7,9 M€.

▪ INFRASTRUCTURES BUDGET PRINCIPAL

I. PPIF 2010-2014 Infrastructures (Budget principal)

Dépenses d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
<u>Projets en mode de gestion AP/CP</u>						
Entrée Est - AP-CP n°04.1	2 550 000	585 470				3 135 470
<u>Projets en mode de gestion RAR</u>						
Participation LGV	1 829 700	1 225 287				3 054 987
Participation Infrastructures routières	4 798 068	3 716 288	1 444 403			9 958 759
Eclairage Voie des Montboucons A36/Tours de l'Amitié		160 000				160 000
TOTAL dépenses investissement	9 177 768	5 687 045	1 444 403	0	0	16 309 216
Recettes d'investissement						
	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
<u>Projets en mode de gestion AP/CP</u>						
Entrée Est- AP-CP n°04.1	2 356 156	282 604				2 638 760
TOTAL recettes investissement	2 356 156	282 604	0	0	0	2 638 760
Dépenses de fonctionnement						
	BP 2010	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
Entretien voirie (hors espaces verts)	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	350 000
Eclairage Montboucons + SIEV	120 000	120 000	110 000	110 000	110 000	570 000
TOTAL dépenses fonctionnement	190 000	190 000	180 000	180 000	180 000	920 000
Recettes fonctionnement						
	BP 2010	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
TOTAL recettes fonctionnement	0	0	0	0	0	0

Investissement 2010-2014

Le Grand Besançon participe au financement du contournement routier sud-ouest (Voie des Mercureaux) jusqu'en 2012 et de la LGV Rhin-Rhône jusqu'en 2011.

Les travaux de l' « Entrée Est » se poursuivent jusqu'en 2011.

Des travaux d'adaptation de l'éclairage public de la voie des Montboucons, entre le pont de l'A36 et les Tours de l'Amitié, seront effectués en 2012 pour réduire les consommations énergétiques.

Fonctionnement 2010-2014

Le Grand Besançon prend en charge les coûts d'entretien et de gestion de l'éclairage public de la voie des Montboucons, et son prolongement sur le secteur du SIEV entre le pont de l'A36 et le pont dit du Sablier (RD75),

Il effectue également l'entretien des voiries d'intérêt communautaire.

II. Budget Primitif 2010

Commission 2 Infrastructures				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	9 177 768	190 000	2 356 156	0
Total	9 367 768		2 356 156	

Investissement 2010

Le Grand Besançon participe au financement du contournement routier sud-ouest (Voie des Mercureaux) à hauteur de 4 798 K€ et de la LGV Rhin-Rhône à hauteur de 1 830 K€.

L'opération d'aménagement d'infrastructures routières de l'Entrée Est s'élève à 2 550 K€. Des investigations géotechniques complémentaires étaient devenues nécessaires, du fait de l'apparition d'un problème géologique de sous sol sous la RD 218, les travaux devraient vraisemblablement débuter fin mars, début avril. Les subventions attendues sont de 2 356 K €.

Fonctionnement 2010

Le Grand Besançon prend en charge des coûts d'entretien et de gestion de l'éclairage public de la voie des Montboucons, et de son prolongement entre le pont de l'A36 et le pont dit du Sablier (RD75), pour un montant de 120 K€.

Le financement de l'entretien des voiries communautaires s'élève à 70 K€.

▪ **BUDGET ANNEXE TRANSPORTS**

I. PPIF 2010-2014 Budget annexe Transports (en HT)

Dépenses d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Aménagement de l'extension du dépôt KEOLIS de Planoise - AP/CP n° 06.2	603 246					603 246
Acquisition de bus et matériel embarqué - AP/CP n° 06.1	2 200 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	9 000 000
Réalisation de la première ligne de tramway - AP/CP n° 09.01	5 412 000	54 677 000	70 915 000	77 327 000	19 900 000	228 231 000
Infrastructure ferroviaire Nord : CREATION APCP 2010	2 425 900	4 000 000	1 800 000	1 700 000		9 925 900
<i>Projets en mode de gestion RAR</i>						
DSP : Travaux de sécurité incendie du remisage couvert GNV du dépôt de Planoise	300 000					300 000
DSP : Travaux de mise aux normes des cuves gazole de Planoise	160 000					160 000
DSP : Travaux d'extension et de mise aux normes de la station de lavage de Planoise				360 000		360 000
DSP : Aménagement de l'extension du dépôt de planoise - Phase 2			300 000			300 000
Autres constructions (acquisitions mobilières)	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	400 000
Outils (matériel industriel)	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000
Etudes			20 000	20 000	20 000	60 000
Service auto-partage	10 000					10 000
Pôles d'échange et voirie (dont accessibilité PMR)	200 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 400 000
TOTAL dépenses investissement	11 421 146	60 787 000	75 145 000	81 517 000	22 030 000	252 857 563
Recettes d'investissement						
	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Aménagement de l'extension du dépôt KEOLIS de Planoise - AP/CP n° 06.2	600 000					600 000
Acquisition de bus et matériel embarqué - AP/CP n° 06.1	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000
Réalisation de la première ligne de tramway - AP/CP n° 09.01	400 000	4 000 000	13 000 000	20 400 000	13 400 000	51 200 000
TOTAL recettes investissement	1 030 000	4 030 000	13 030 000	20 430 000	13 430 000	51 950 000
Dépenses de fonctionnement						
	BP 2010	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
Charges de personnel	941 387	969 629	998 717	1 028 679	1 059 539	4 997 951
dont personnel TCSP	442 577	455 854	469 530	483 616	498 124	2 349 701
DSP urbaine hors tarification intermodale	21 930 000	26 230 000	27 279 200	28 370 368	32 682 984	143 392 552
Affrèteurs périurbains	6 900 000					
Entretien bornes escamotables	41 000	41 000	41 000	41 000	41 000	205 000
Entretien et réparation des autres biens (urbain et périurbain)	80 000	82 400	84 872	87 418	90 041	424 731
Etudes	0	75 000	75 000	75 000	75 000	300 000
Subventions et fonds de concours	300 000					300 000
Prestation services centraux	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Remboursement de VT	90 000	92 700	94 554	96 445	98 374	472 073
Divers frais de fonctionnement dont électricité, eau, gardiennage SPIC et tarification	365 500	360 500	360 500	355 500	355 500	1 797 500
Service auto-partage	15 000	15 000	15 000			45 000
Subvention à la centrale d'information régionale	15 240	10 000	10 000	10 000	10 000	55 240
Dépenses imprévues	10 000					10 000
TOTAL dépenses fonctionnement	30 788 127	27 976 229	29 058 843	30 164 410	34 512 438	152 500 047
Recettes fonctionnement						
	BP 2010	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
Billetterie exploitation et produits divers	435 000	435 000	435 000	435 000	435 000	2 175 000
DGD	275 793	281 309	286 935	292 674	298 527	1 435 238
Subventions	85 675	85 675	85 675	85 675	85 675	428 375
Prestation transport scolaire	3 017 456	3 017 456	3 017 456	3 017 456	3 017 456	15 087 280
VT : taux à 1,80% à compter de 2009	28 854 000	30 008 160	31 208 486	32 456 826	33 755 099	156 282 571
Cession d'actif et opérations diverses						
TOTAL recettes fonctionnement	32 667 924	33 827 600	35 033 552	36 287 631	37 591 757	175 408 464

Investissement 2010-2014

Les principaux investissements sont :

- l'acquisition de bus et du matériel embarqué, pour répondre au programme défini contractuellement dans la DSP, notamment pour l'année 2010 ; le PPIF intègre l'acquisition de bus sur la période 2011-2014, mais dans une moindre mesure du fait du projet de 1ère ligne de tramway,
- la réalisation du projet de 1ère ligne de Tramway de Besançon sur l'ensemble de la période,
- l'achèvement en 2010 de la première phase de l'extension du dépôt GINKO de Planoise, la phase 2, pour sa partie structure liée à l'opération tramway, serait réalisé en 2012 en fonction du calendrier du projet tramway,
- l'achèvement de la réalisation des travaux d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire Nord sur 2010 et 2011 et la réalisation des deux haltes ferroviaires d'Ecole-Valentin et de Miserey-Salines entre 2011 et 2013.

Fonctionnement 2010-2014

- la DSP des lignes urbaines GINKO prenant en compte son actualisation sur la durée de la période,
- le marché d'affrètement GINKO sur les 58 communes périurbaines, prenant en compte son actualisation sur la durée de la période,
- la contribution du Grand Besançon au projet d'autopartage de la ville de Besançon par la prise de capital au sein de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) constituée pour ce projet et le subventionnement de l'activité,
- la contribution du Grand Besançon, dans le cadre des fonds de concours, au financement de l'opération du parc urbain de Planoise pour l'intégration de la voie en site propre dédiée aux bus et autocars.

I. Budget Primitif 2010

Commission 2 Budget annexe Transports (HT)*				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	11 421 146	30 788 127	1 030 000	32 667 924
Total	42 209 273		33 697 924	

Investissement 2010

- l'acquisition de bus et du matériel embarqué à hauteur de 2 200 K€,
- l'AP/CP pour la réalisation de la première ligne de tramway pour 5 412 K€ destinés plus particulièrement à la poursuite des études et d'éventuelles acquisitions foncières. Les recettes sur 2010 s'élèvent à 400 K€,
- la réalisation des travaux de l'infrastructure ferroviaire nord et des études préliminaires, d'avant projet et de projet, des deux haltes d'Ecole-Valentin et Miserey-Salines pour 2 426 K€.
- les travaux d'extension du dépôt GINKO de Planoise devraient se terminer début 2010. Une subvention FEDER de 600 K€ au titre de l'extension du dépôt GINKO de Planoise sera perçue (comité FEDER de décembre 2009).

Fonctionnement 2010

- la DSP des lignes urbaines GINKO pour un montant de 21 930 K€,
- le marché d'affrètement des lignes périurbaines GINKO, pour un montant de 6 900 K€,
- le fonds de concours pour la réalisation de la voie en site propre du parc urbain de Planoise, pour un montant de 300 K€.

Les recettes sont réparties entre le Versement Transport (28,8 M€), les recettes commerciales perçues sur les lignes périurbaines par le Grand Besançon (435 K€) et diverses subventions (85,7 K€). Les prestations transports scolaires versées par le Conseil général sont estimées à 3 017 K€.

COMMISSION 3 : ECONOMIE, EMPLOI ET INSERTION

■ BUDGET PRINCIPAL

I. PPIF 2010-2014 Economie, emploi et insertion

Dépenses d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Capitalisation de la SEM d'immobilier d'entreprises du Grand Besançon - AP/CP	261 000	257 291				518 291
Augmentation du capital de la SEDD	48 000					48 000
<i>Projets en mode de gestion RAR</i>						
TIMM	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	175 000
Contribution extension ENSMM (CPER)	100 000	250 000	150 000			500 000
Contribution à l'Institut Fédératif du Cancer (CPER)		100 000	1 000 000	500 000	400 000	2 000 000
TEMIS sciences (CPER)		120 000	360 000	120 000		600 000
TEMIS / PSI : Avances et acomptes	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
TEMIS / PSI : Subvention d'équipement	108 700	100 000	100 000	110 000	110 000	528 700
Pôle Santé : Avances et acomptes				250 000	250 000	500 000
Pôle Santé : Subvention d'équipement	126 090	125 000	125 000	125 000	125 000	626 090
Pépinières de Palente	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
FIE et autres subventions	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Réseau LUMIERE (cablage)	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	1 050 000
Marnières	30 000	270 000	270 000	270 000	6 020 000	6 860 000
Portes de Vesoul	100 000	100 000	200 000	150 000	520 000	1 070 000
Noret 2	50 000	50 000	100 000	100 000	100 000	400 000
Marchaux Chaudfontaine	60 000	50 000	50 000			160 000
Pôle TGV gare nouvelle AUXON	410 000	380 000	20 000	20 000	20 000	850 000
PLIE: avance (commission 8 en 2008)	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
TOTAL dépenses investissement	2 163 790	2 672 291	3 245 000	2 515 000	8 415 000	19 011 081
Recettes d'investissement						
Marnières					5 720 000	5 720 000
Pôle TGV gare nouvelle AUXON	20 000		70 000	100 000	130 000	320 000
PLIE: remboursement avance et prêt	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
TOTAL recettes investissement	420 000	400 000	470 000	500 000	6 250 000	8 040 000
Dépenses de fonctionnement						
TIMM	490 000	490 000	490 000	490 000	490 000	2 450 000
Pépinière de Palente	294 000	294 000	294 000	294 000	294 000	1 470 000
Contribution au SMAIBO	678 000	676 000	676 000	676 000	676 000	3 382 000
Gestion Zones SMAIBO	2 000	4 000	4 000	4 000	4 000	18 000
TEMIS / PSI	140 000	140 000	140 000	140 000	140 000	700 000
Zone de Mamirole	16 500	19 000	20 000	21 500	22 500	99 500
Noret 2		5 000	15 000	15 000	20 000	55 000
Marnières	1 500	1 500	5 000	5 000	10 000	23 000
Portes de Vesoul	5 000	10 000	40 000	40 000	307 000	402 000
Andiers		50 000	50 000			100 000
AUXON		20 000	400 000	430 000	430 000	1 280 000
Aérodrome Dole Tavaux	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
SM LUMIERE	30 000	30 000	30 000	35 000	35 000	160 000
Création TPE	72 000	75 000	75 000	75 000	75 000	372 000
Soutien à la compétitivité	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 500 000
Études:	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Promotion Eco / Publications / Salons	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
ZFU + SAP	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	375 000
PLIE: subvention	617 077	338 269	343 617	354 126	359 800	2 012 889
Mission locale jeunes	276 116	276 116	276 116	276 116	276 116	1 380 580
Marchaux Chaudfontaine				400 000	400 000	800 000
TOTAL dépenses fonctionnement	3 217 193	3 023 885	3 453 733	3 850 742	4 134 416	17 679 969
Recettes fonctionnement						
Pépinière de Palente	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	260 000
TIMM	221 450	228 093	234 936	241 984	249 243	1 175 706
SM2E	1 600	1 600	1 600	1 600	1 600	8 000
Andiers	678	678	678	678	678	3 390
PLIE	157 077	178 269	183 617	189 126	194 800	902 889
Contrat d'Etude Prospective (CEP)	55 000					55 000
Porte de Vesoul	950	950	950	950		3 800
TOTAL recettes fonctionnement	488 755	461 590	473 781	486 338	498 321	2 408 785

Le PPIF 2010-2014 correspond à l'avancement des diverses opérations envisagées au PPIF précédent. Il s'établit à 19 M€ de dépenses d'investissement sur la période et 17,7 M€ de dépenses de fonctionnement, pour des recettes respectivement de 8 M€ et 2,4 M€.

Les principales opérations concernent :

- la contribution aux opérations inscrites au CPER à hauteur de 3,1 M€ (TEMIS Sciences, Institut Fédératif du Cancer, extension ENSMM),
- la poursuite du développement des technopoles TEMIS et TEMIS Santé pour respectivement 1,7 M€ et 1,1 M€,
- le soutien à la politique emploi pour 3,4 M€ essentiellement consacrés au financement du PLIE et de la Mission locale,
- le fonctionnement de l'immobilier d'entreprise (pépinières, incubateurs, hôtels d'entreprises) de TIMM et Palente pour 3,9 M€, des recettes de loyers sont attendues à hauteur de 1,4 M€,
- le soutien financier aux entreprises pour 2,4 M€ : soutien à la compétitivité, création TPE, FIE,
- la poursuite du développement des zones industrielles du SMAIBO pour 3,4 M€, consacrés essentiellement au Parc de l'Echange,
- l'aménagement des nouvelles zones d'activités à hauteur de 5 M€ : Marnières et Auxon puis Marchaux-Chaudefontaine, l'extension du Noret et Portes de Vesoul,
- le développement du haut débit via le SM Lumière pour 1,2 M€.

II. Budget Primitif 2010

Commission 3 Economie, aménagement, emploi				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	2 163 790	3 217 193	420 000	488 755
Total	5 380 983		908 755	

Investissement 2010

Les investissements 2010 s'élèvent à 2,2 M€. Les projets suivants diminuent par rapport à 2009: TEMIS Santé (126 K€), FIE (100 K€), avances pour TEMIS Santé (0 €), fonctionnement de la Maison des Microtechniques (35 K€), Marnières (30 K€), Portes de Vesoul (100 K€) et Marchaux- Chaudefontaine (60 K€).

Les montants consacrés aux avances TEMIS (100 K€), Palente (25 K€) et de couverture "haut débit" sont constants.

Les projets d'Auxon (410 K€) et l'extension du Noret (50 K€) disposent de crédits en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Le projet d'Institut Fédératif du Cancer débutera en 2010 (100 K€).

Fonctionnement 2010

Le montant des dépenses de fonctionnement liées aux actions menées sur 2010 est sensiblement inchangé. La seule augmentation notable réside dans le montant de la subvention au PLIE majoré exceptionnellement de 300 K€, mais compensé en recette par le remboursement du prêt à long terme de 2004.

▪ **BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET**

I. PPIF 2010-2014 Budget annexe Zone du Noret

Dépenses d'investissement (hors opérations emprunt revolving)	BP 2010 (hors RAR)	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010-2014
Remboursement Emprunt	113 963	159 597	164 597	336 075		774 231,29
Opération emprunt revolving	772 000	658 037	498 440	333 844		2 262 321,00
Opérations d'ordre	57 140	37 140	27 140	24 502		145 922,00
TOTAL dépenses d'investissement	943 103	854 774	690 177	694 421	0	3 182 474,29

Recettes d'investissement (hors opérations emprunt revolving)	BP 2010 (hors RAR)	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010-2014
Opération emprunt revolving	772 000	658 037	498 440	333 844		2 262 321
Opérations d'ordre	171 103	196 736	191 736	368 947		928 522
Total recettes d'investissement	943 103	854 773	690 177	702 791	0	3 190 843

Dépenses de fonctionnement	BP 2010	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010-2014
Etudes	1 570	1 570	1 570	1 570		6 280
Travaux	7 000	7 000	7 000	5 681		26 681
Frais financiers	20 000	10 000	5 000	5 000		40 000
Opérations d'ordre	171 103	196 736	191 736	368 947		928 522
TOTAL dépenses de fonctionnement	199 673	215 306	205 307	381 198	0	1 001 483

Recettes fonctionnement	BP 2010	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010-2014
Ventes	120 000	150 000	150 000	300 306		720 306
SUBVENTION D'EQUILIBRE calculée en fonction de l'échéancier des ventes	22 533	28 167	28 167	56 390		135 256
Opérations d'ordre	57 140	37 140	27 140	24 502		145 922
TOTAL recettes de fonctionnement	199 673	215 307	205 307	381 198	0	1 001 484

Le PPIF 2010-2014 de cette zone d'activité se réalise conformément au plan de financement de la zone établi lors de sa création.

II. Budget 2010

Commission 3 Budget annexe Zone du Noret				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	113 963	8 570	0	120 000
Total	122 533		120 000	

*hors frais financiers, subvention prix, emprunt revolving

Investissement 2010

Un remboursement de capital est prévu à hauteur de 114 K€.

Fonctionnement 2010

Des travaux et études sont prévus à hauteur de 8,6 K€.

La commercialisation sur 2010, en fonction des contacts en cours et de la conjoncture économique porterait sur un montant total de recettes de 120 K€.

COMMISSION 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

I. PPIF 2010-2014 Développement durable, environnement, cadre de vie

Dépenses d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Friches industrielles AP CP		70 000	70 000	70 000	65 000	275 000
La Malate AP CP 04.4	1 250 278					1 250 278
Requalification de l'entrée d'agglomération à Morre AP CP	80 000	85 000	85 000			250 000
<i>Projets en mode de gestion RAR</i>						
Entretien plateforme bois	15 000	10 000		10 000		35 000
Contribution Charte Environnement Agenda 21 (CPER)	135 000	75 000	75 000	75 000	80 000	440 000
Centre de villages (FDC)	135 000	150 000	150 000	150 000	150 000	735 000
TOTAL dépenses d'investissement	1 615 278	390 000	380 000	305 000	295 000	2 985 278
Recettes d'investissement						
	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
La Malate AP CP 04.4	727 106					727 106
Friches industrielles AP CP 04.3	0	25 000	25 000	25 000	25 000	100 000
Requalification de l'entrée d'agglomération à Morre AP CP	18 000	10 000	10 000			38 000
<i>Projets en mode de gestion RAR</i>						
Contribution Charte Environnement Agenda 21 (CPER)		10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
Total recettes d'investissement	745 106	45 000	45 000	35 000	35 000	905 106
Dépenses de fonctionnement						
	BP 2010	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
Contribution Charte Environnement Agenda 21 (CPER)	145 000	180 000	180 000	180 000	200 000	885 000
Education environnement	16 000	12 000	12 000	16 000	16 000	72 000
Fleurissement	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
Entretien plateforme bois	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
Agriculture SAUGE	35 000	35 000	35 000	35 000	40 000	180 000
Qualité de l'air (ATMO)	170 000	170 000	170 000	170 000	170 000	850 000
Lutte contre les nuisances sonores	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
Cotisations et frais divers	4 800	4 800	4 800	4 800	4 800	24 000
Requalification de l'entrée d'agglomération à Morre	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
Traitement publicité entrées d'agglomération + divers				20 000		20 000
Entretien de la passerelle de la Malate	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
Collines		50 000	50 000			100 000
Elaboration de référentiel	30 000	10 000	5 000			45 000
Familles actives pour le Climat	40 000	20 000	20 000	20 000	20 000	120 000
TOTAL dépenses de fonctionnement	501 800	542 800	537 800	506 800	511 800	2 601 000
Recettes fonctionnement						
	BP 2010	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
Agriculture SAUGE		25 600				25 600
Contribution Charte Environnement Agenda 21 (CPER)	95 000	105 000	90 000	80 000	70 000	440 000
Energie (contractualisation ADEME)	0	10 000	5 000	5 000	5 000	25 000
Qualité de l'air (ATMO)	134 000	134 000	134 000	134 000	134 000	670 000
Entretien plateforme bois	2 000					2 000
Valorisation des collines du Doubs ZPPAUP	97 601					97 601
Lutte contre les nuisances sonores		10 000	5 000	5 000	5 000	25 000
TOTAL recettes de fonctionnement	328 601	284 600	234 000	224 000	214 000	1 285 201

Investissement 2010-2014

La politique "Centres de Village" se poursuit ainsi que les investissements liés à notre futur Agenda 21.

Dans le cadre du contrat d'agglomération, par délibération du 12 mai 2006, le Grand Besançon a prévu d'aménager l'entrée dangereuse de Morre sur la RN 57 en déconstruisant trois bâtiments et créant un site végétalisé. Un bâtiment a été déconstruit et les deux suivants sont envisagés sur la période 2010/2012.

Le Grand Besançon poursuivra ses actions de résorption des friches industrielles d'intérêt communautaire.

Fonctionnement 2010-2014

Il s'agit de mettre en œuvre les programmes d'actions de l'Agenda 21, du Plan Climat Energie Territorial et des politiques du service environnement en matière d'agriculture péri-urbaine, de cadre de Vie et d'éducation à l'environnement.

II. Budget Primitif 2010

Commission 4 Développement durable, environnement et cadre de vie				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	1 615 278	501 800	745 106	328 601
Total	2 117 078		1 073 707	

Investissement 2010

Les travaux de la passerelle de la Malate vont se terminer en 2010 (1,2 M€).

Dans le cadre du Contrat de projet Etat Région (135 K€) il est prévu d'installer des panneaux solaires sur le patrimoine bâti du Grand Besançon. Cette action s'intègre dans Cit'ergie et le futur Plan Climat Energie Territorial.

La politique "Centres de Village" se poursuit (135 K€).

Le Grand Besançon poursuit l'aménagement de l'entrée dangereuse de Morre en déconstruisant un bâtiment en 2010 (80 K€).

Fonctionnement 2010

Le Grand Besançon et la Ville de Besançon élaborent leur futur Plan Climat Energie Territorial : un livre Blanc issu de la concertation des acteurs du territoire paraîtra à l'automne 2010.

Un plan d'action permettant d'atteindre nos objectifs de réduction des émissions de Gaz à effet de Serre sur le territoire des 59 communes sera issu de ce livre Blanc pour être mis en œuvre début 2011.

Parallèlement à l'élaboration du Plan Climat, des actions concrètes voient le jour : l'opération « familles actives pour le Climat » est initiée ainsi que des conseils en orientation énergétique dans des bâtiments publics des communes de l'agglomération (40 K€).

Le 5^{ème} forum du Développement Durable, présentant notre futur Agenda 21 aura lieu à l'automne 2010.

Concernant l'Agriculture Péri-urbaine, le budget 2010 (35 K€) doit permettre d'éditer des supports de communication en faveur des circuits courts, d'étudier la faisabilité d'une pépinière et zone d'activités maraîchères et de poursuivre l'accompagnement et l'animation de projets locaux.

L'opération Fleurissement (20 K€) se poursuit en renouvelant les offres de formation et de sensibilisation pour un jardinage respectueux de l'environnement.

Des référentiels pour aider la prise en compte de l'environnement dès le début des projets seront élaborés (30 K€).

Afin de mettre en œuvre notre compétence relative à la qualité de l'air, une subvention de 170 K€ est attribuée à ATMO Franche Comté. Les recettes liées au remboursement des frais de mise à disposition de personnel sont évaluées à 134 K€.

COMMISSION 5 : CULTURE-TOURISME-SPORTS

▪ BUDGET PRINCIPAL

I. PPIF 2010-2014 Culture-Tourisme-Sports (budget Principal)

Dépenses d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Equipements fluviaux - AP/CP n°04.6	152 244					152 244
<i>Projets en mode de gestion RAR</i>						
Batiments d'accueil halte de Deluz				50 000	200 000	250 000
Hébergement de plein-air (aires de camping-cars)	60 000	90 000	50 000	50 000	50 000	300 000
Port fluvial d'agglomération (gestion des 3 sites : grosses réparations/équipements)	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
SM maisons comtoises Nancray (contribution en investissement)	31 000	31 000	31 000	31 000	31 000	155 000
Valorisation du patrimoine (fonds de concours VB plan de gestion UNESCO)	195 698	169 346	170 800	148 409	143 489	827 742
Equipements culturels, sportifs et touristiques de secteurs (fonds de concours)	45 000	75 000	60 000	60 000	60 000	300 000
TOTAL dépenses d'investissement	493 942	375 346	321 800	349 409	494 489	2 034 986
Recettes d'investissement						
	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Equipements fluviaux - AP/CP n° 04.6	274 020					274 020
<i>Projets en mode de gestion RAR</i>						
Hébergement de plein-air (aires de camping-cars)	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
TOTAL recettes d'investissement	284 020	10 000	10 000	10 000	10 000	324 020

Dépenses de fonctionnement	BP 2010	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
Port fluvial d'agglomération (gestion des 3 sites)	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	450 000
Circuits pédestres et VTT (entretien et promotion)	30 000	55 000	25 000	25 000	25 000	160 000
SM maisons comtoises Nancray (contribution)	340 000	340 000	340 000	340 000	340 000	1 700 000
Événement culturel d'agglomération	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	800 000
Réseau enseignement musical (actions de mise en réseau + fonds d'aides)	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	450 000
Manifestations/actions cult. et sportives (fonds d'aides)	84 000	84 000	84 000	84 000	84 000	420 000
Animation des acteurs du patrimoine	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	55 000
SEM Citadelle	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
Office de Tourisme	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
Divers (cotisation, divers)	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000
TOTAL dépenses de fonctionnement	907 000	932 000	902 000	902 000	902 000	4 545 000
Recettes fonctionnement						
	BP 2010	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
Gestion port d'agglomération	15 000	15 000	15 000	15 000	20 000	80 000
TOTAL recettes de fonctionnement	15 000	15 000	15 000	15 000	20 000	80 000

La déclinaison du PPIF en matière culture tourisme et sports s'inscrit en cohérence avec les politiques définies (ou en cours de définition), qui servent à présent de support à l'action, à savoir :

- le schéma de développement touristique Ville de Besançon-Grand Besançon,
- la politique d'enseignement musical déclinée à travers le projet d'établissement du CRR et à travers la politique de soutien et de mise en réseau des écoles de musique du territoire.

Politique touristique et sportive

En matière d'équipement d'accueil touristique, le Grand Besançon devra finaliser l'aménagement de son port d'agglomération sur le site de Deluz à compter de 2013 en attente d'un complément d'étude. La réalisation progressive d'un réseau d'aires de camping-cars sur le territoire est également programmée. Parallèlement, le fonds d'aide aux équipements de secteurs révisé vise à dynamiser les axes d'itinéraire touristique traversant notre territoire en soutenant la création d'hébergements, d'aires de services, d'activités...

En termes d'offre d'activités, le Grand Besançon poursuit son soutien au Musée de plein-air de Nancray axé sur le créneau du tourisme durable, ainsi qu'à la SEM Citadelle, dans le cadre d'un partenariat développé. La finalisation des circuits pédestres et VTT sur les 59 communes viendra étoffer l'offre d'activités sportives de pleine nature.

Au niveau de l'animation culturelle, touristique et sportive, il est proposé d'activer notre fonds d'aide aux manifestations et de mettre l'accent notamment sur la rivière via l'animation de nos 3 haltes.

En matière de promotion touristique, le Grand Besançon maintient sa subvention à l'Office de Tourisme de Besançon dans le cadre de son conventionnement qui va être précisé.

Les actions découlant du plan de développement touristique viendront enrichir ces propositions par la suite.

Politique d'enseignement musical

La réalisation de la Cité des Arts et de la Culture comprenant le futur CRR (cf. argumentaire budget annexe) est désormais lancée. Cette réalisation s'accompagne d'une redynamisation de la politique d'enseignement musical au service de l'ensemble de l'agglomération. Des réflexions et/ou actions sont par exemple en cours pour structurer l'enseignement musical par secteur, développer la diffusion culturelle sur le territoire, agir en faveur de la formation des enseignants, renforcer les liens avec les festivals musicaux... Les crédits en faveur du réseau des écoles de musique et du fonds d'aide aux manifestations seront actionnés en ce sens.

Une étude est par ailleurs engagée (en lien avec la Ville et la Région) sur la dynamisation urbaine et économique du futur quartier culturel en entrée de ville qui englobe, outre les équipements culturels (SMAC, Bastion, CRR, FRAC), des équipements touristiques et de loisirs (halte fluviale, SNB, proximité de la Citadelle) sur des crédits du pôle stratégie et territoire.

II. Budget Primitif 2010

Commission 5 Tourisme, culture et sports (Budget principal)				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	493 942	907 000	284 020	15 000
Total	1 400 942		299 020	

Investissement 2010

- Réseau aires de Camping-cars (60 K€),
- Equipements fluviaux : Derniers versements relatifs à l'opération (152 K€),
- Fonds de concours plan de gestion UNESCO (196 K€),
- Fonds d'aide "équipements" (45 K€),
- SM maisons comtoises Nancray (31 K€).

Fonctionnement 2010

- Contribution au SM maisons comtoises Nancray (340 K€),
- Subvention SEM Citadelle, Office de Tourisme (100 K€),
- Gestion du port d'agglomération (90 K€),
- Soutien et animation du réseau des écoles de musique (90 K€),
- Fonds d'aide manifestations culturelles, touristiques, sportives et patrimoniales (84 K €),
- Evénement culturel d'agglomération (160 K€).

▪ **BUDGET ANNEXE CRR**

I. PPIF 2010-2014 Budget Annexe CRR

Dépenses d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Cité des arts et de la culture - AP/CP n°06.3	20 108 416	12 869 185	12 008 241			44 985 842
<i>Projets en mode de gestion RAR</i>						
Parc instrumental Cité des Arts			245 808			245 808
Instruments renouvellement	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
Mobilier, informatique, véhicule	3 183	1 500	1 500	1 500	1 500	9 183
Grosses réparations bâtiments	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
TOTAL dépenses investissement	20 146 599	12 905 685	12 290 549	36 500	36 500	45 415 833
Recettes d'investissement						
	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
Cité des arts et de la culture - AP/CP n°06.3	11 374 532	12 890 481	8 752 071	1 022 445		34 039 528
FCTVA	1 971 128	832 406	680 333	5 085	5 085	3 494 038
TOTAL recettes investissement	13 345 660	13 722 887	9 432 404	1 027 530	5 085	37 533 566
Dépenses de fonctionnement						
	BP 2010	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
Charges de personnel	4 098 278	4 221 226	4 347 863	4 478 299	4 612 648	21 758 314
Logistique	118 045	118 045	118 045	118 045	118 045	590 225
Entretien du bâtiment	35 000	15 000	15 000	15 000	15 000	95 000
Entretien des biens	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
Actions culturelles et pédagogiques du CRR	51 200	54 200	57 200	57 200	57 200	277 000
Assurance	9 750	9 750	9 750	9 750	9 750	48 750
Prestations des services centraux	155 000	155 000	155 000	155 000	155 000	775 000
Formation/déplacements et divers	46 000	46 000	46 000	46 000	46 000	230 000
Communication	10 200	10 200	10 200	10 200	10 200	51 000
Centre de documentation	1 600	1 600	1 600	1 600	1 600	8 000
Dépenses imprévues	10 000					10 000
TOTAL dépenses fonctionnement	4 550 073	4 646 021	4 775 658	4 906 094	5 040 443	23 918 289
Recettes fonctionnement						
	BP 2010	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
Inscriptions	266 135	268 796	271 484	274 199	276 941	1 357 555
Locations instruments	16 665	16 832	17 000	17 170	17 342	85 009
Subventions	362 900	362 900	362 900	362 900	362 900	1 814 500
Produits divers de gestion courante	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000
Remboursement des travaux de traitement charpente CRR (Capricornes)			20 000			20 000
TOTAL recettes fonctionnement	649 700	652 528	675 384	658 269	661 183	3 297 064

La construction de la Cité des arts et de la culture constitue le projet d'investissement majeur du PPIF 2010-2014. Les trois collectivités maîtres d'ouvrage, que sont la Région Franche-Comté, la Ville de Besançon et le Grand Besançon sont constituées en groupement de partenariat et de commandes pour la partie réalisation (convention du 6 juillet 2007 et avenant n°1).

Les subventions obtenues concernant la construction du CRR s'élèvent à 12,6 M€ réparties comme suit : FEDER 2,5 M€, FNADT 0,35 M€ du Ministère de la Culture 1 M€, ADEME 0,99 M€, Région de Franche-Comté 3,08 M€, Conseil général du Doubs 2 M€ et Ville de Besançon 2,7 M€.

En 2013, le Conservatoire connaîtra sa première année de fonctionnement dans ses nouveaux locaux au sein de la Cité des Arts et de la Culture. Pour cela, un travail de prospective est actuellement en cours afin de préparer le projet d'établissement (2010-2014) et le déménagement du CRR dans ses nouveaux locaux. La traduction financière de ces prospectives sera présentée lors de la DM n°1 2010.

Deux équipes projets, pilotées par le directeur du CRR sous la responsabilité du DGA compétent, ont été mises en place, l'une analysant le fonctionnement du CRR à travers quatre thématiques (enseignement, action culturelle, centre de ressources et accueil) et l'autre travaillant sur l'intégration de la Cité des arts dans son futur quartier en termes économique et urbain principalement.

II. Budget Primitif 2010

Commission 5 Budget annexe CRR *				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	20 146 599	4 550 073	13 345 660	649 700
Total	24 696 672		13 995 360	

*hors frais financiers, subvention d'équilibre, recours à l'emprunt

Investissement 2010

Le projet Cité des arts et de la culture a été actualisé selon le calendrier de réalisation, l'avenant n°1 de la convention de groupement de commande et la notification des subventions obtenues.

Fonctionnement 2010

- entretien du bâti (35 K€) : hausse des dépenses liées à la prise de mesures conservatoires pour la bonne conservation de la charpente qui est fragilisée par le capricorne (note des services de la ville avant transfert / diagnostic technique en 2008). Il s'agit d'une mesure de bonne conservation du bien relative à une dépense de gros entretien. Pour la mise en sécurité des élèves et en vertu du principe de précaution, il est préconisé de procéder aux travaux. Sur ce domaine, la convention de transfert prévoit en son article 8-2 que la prise en charge financière des gros travaux d'entretien doit faire l'objet d'une concertation préalable sur les modalités de financement desdits travaux,
- action culturelle (16,5 K€) : augmentation de 3 K€ par an, jusqu'en 2012, conformément à la délibération d'octobre 2006 afin de réaliser une véritable saison culturelle au CRR en prévision de la Cité des Arts et de la Culture (saison des professeurs, intégration d'intervenants extérieurs, diffusion plus large sur le territoire de l'agglomération...),
- action pédagogique (34,7 K€) : ajout des droits de copies (convention avec la Société des éditeurs et auteurs de musique - SEAM) à hauteur de 11 à 15 copies par élève et par an soit une enveloppe de 6 K€.

COMMISSION 6 : PROSPECTIVE, PREPARATION ET ACCOMPAGNEMENTS DES GRANDS PROJETS

I. PPIF2010-2014 Prospective, préparation et accompagnements des grands projets

Dépenses d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010-2014
Préparation arrivée du TGV Rhin Rhône : subvention	250 000	100 000	100 000	100 000	100 000	650 000
TOTAL dépenses investissement	250 000	100 000	100 000	100 000	100 000	650 000
Recettes d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010-2014
TOTAL recettes investissement	0	0	0	0	0	0
Dépenses de fonctionnement	BP 2010	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010-2014
AUDAB	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
SCOT	350 000	310 000	310 000	310 000	310 000	1 590 000
Préparation arrivée du TGV Rhin Rhône	58 000	72 500	72 500	72 500	72 500	348 000
Contractualisations - Prospective	85 000	98 000	98 000	98 000	98 000	477 000
CDP+ autres	42 000	52 000	52 000	52 000	52 000	250 000
TOTAL dépenses fonctionnement	935 000	932 500	932 500	932 500	932 500	4 665 000
Recettes fonctionnement	BP 2010	2011	2012	2013	2014	PPIF 2010-2014
TOTAL recettes fonctionnement	0	0	0	0	0	0

L'action du Grand Besançon dans le domaine de la prospective, de la préparation et de l'accompagnement des grands projets se décline en sept priorités :

- disposer d'un suivi dynamique du projet d'agglomération permettant de confronter en continu les actions menées par le Grand Besançon avec les axes stratégiques du projet de territoire,
- réussir l'arrivée du TGV Rhin / Rhône en élaborant un programme d'actions devant être menées en amont et en mettant en place les lieux de coordination entre les institutions impliquées dans ce projet,
- contribuer activement à l'élaboration du SCOT afin que ce projet de territoire contribue à renforcer le rayonnement, l'attractivité et la compétitivité du territoire du Grand Besançon,
- renforcer la mobilisation de la société locale sur les enjeux d'agglomération en accompagnant les travaux menés par le Conseil de Développement Participatif,
- développer des projets de coopération avec d'autres agglomérations dans le cadre de la Métropole Rhin Rhône dans un souci de maintien et de renforcement des fonctions métropolitaines présentes dans la capitale régionale (enseignement supérieur, économie, culture notamment),
- faire de l'agence d'urbanisme un partenaire technique central dans l'élaboration des politiques communautaires.

Les moyens financiers alloués à la mise en œuvre de ces sept objectifs ont été définis sur la période 2009-2014. Tout en restant dans le cadre de l'enveloppe allouée, il est proposé d'en modifier le phasage temporel. Les financements portant sur la stratégie d'accueil du TGV Rhin-Rhône seront ainsi plus importants sur l'année 2010 que ceux prévus initialement afin de renforcer la capacité d'anticipation du territoire.

II. Budget Primitif 2010

Commission 6 Prospective, préparation et accompagnements des grands projets				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	250 000	935 000	0	0
Total	1 185 000		0	

Investissement 2010

Le Grand Besançon co-finance avec la Ville de Besançon les études portant sur le réaménagement de la gare Viotte à hauteur de 250 K€.

Fonctionnement 2010

Le budget de fonctionnement inscrit au BP 2010 recouvre :

- les subventions allouées à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération Bisontine (AudaB) pour 400 K€, au Syndicat Mixte du schéma de cohérence territoriale (Scot) pour 350 K€ et à l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour 20 K€ pour son rôle dans l'animation du dispositif Pass Foncier,
- le fonctionnement du Conseil de Développement Participatif à hauteur de 42 K€,
- le financement de missions d'appui confiées à des partenaires externes sur des sujets tels que le devenir de l'économie publique dans la capitale franc-comtoise, la valorisation économique et urbaine de la Cité des Arts et de la Culture (85 K€),
- la préparation de la mise en service de la ligne LGV Rhin-Rhône (animation des clubs TGV, partenariat avec les collectivités suisses, cotisations aux associations de lobbying) à hauteur de 58 K€.

COMMISSION 7 : HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

▪ HABITAT

I. PPIF 2010-2014 Habitat

Dépenses d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Subventions PLH (Création logements publics PCS et ORU)	944 080	939 080	1 200 520	722 480	656 098	4 462 258
Aides à la pierre déléguées	736 019	951 489	914 307	762 107	291 727	3 655 649
<i>Projets en mode de gestion RàR</i>						
Subventions propriétaires privés	200 000	200 000	75 000	75 000	75 000	625 000
Participation Etudes Habitat des communes	13 000	18 000	20 000	20 000	20 000	91 000
Soutien à la réhabilitation dans le parc public	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000
Soutien à l'accession sociale	150 000	75 000	75 000	75 000	75 000	450 000
TOTAL dépenses investissement	2 243 099	2 383 569	2 484 827	1 854 587	1 317 826	10 283 907,75
Recettes d'investissement						
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Aides à la pierre déléguées (AP/CP)	1 026 152	823 152	721 800	504 712	129 749	3 205 565
<i>Projets en mode de gestion RàR</i>						
Aides de l'Etat en faveur de l'accession sociale à la propriété	75 000					75 000
TOTAL recettes investissement	1 101 152	823 152	721 800	504 712	129 749	3 280 565
Dépenses de fonctionnement						
<i>BP 2010</i>						
Etudes, pré-études, animation de dispositifs	95 000	95 000	95 000	95 000	30 000	410 000
Subventions diverses	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
Communication habitat	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
TOTAL dépenses fonctionnement	101 000	101 000	101 000	101 000	36 000	440 000
Recettes fonctionnement						
<i>BP 2010</i>						
Subventions S/ études et animations OPAH	47 500	47 500	47 500	47 500		190 000
TOTAL recettes fonctionnement	47 500	47 500	47 500	47 500	0	190 000

Le Grand Besançon poursuit son engagement en faveur du logement à loyer maîtrisé en conservant un budget équivalent à celui des PPIF précédents.

Ainsi, le montant global de l'AP/CP « Subventions PLH » relative au soutien des opérations de logements publics ne subit pas de changement, mais il est procédé à des ajustements de crédits de paiement pour répondre aux demandes des bailleurs. L'AP/CP « Aides à la pierre » voit ses recettes et ses dépenses augmenter de 1,2 M€ en raison de l'avenant prolongeant la délégation de compétence du Grand Besançon en 2009. L'évolution portera essentiellement sur les exercices 2011 à 2014.

La réhabilitation des parcs privés et publics se poursuit. Ainsi le soutien aux propriétaires privés qui, dans le cadre de l'OPAH, souhaitent réhabiliter leur logement, se monte sur la durée du PPIF à 625 K€. Parallèlement, les bailleurs publics disposent d'un budget de 1 M€ pour cette même période, dont une partie conséquente sera consacrée aux opérations situées dans les quartiers concernés par les Programmes de Rénovation Urbaine.

Enfin, le soutien à l'accession sociale est accru à titre expérimental en 2010 afin de mettre en œuvre ce dispositif dans le parc collectif.

II. Budget Primitif 2010

Commission 7 Habitat				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	2 243 099	101 000	1 101 152	47 500
Total	2 344 099		1 148 652	

Investissement 2010

Le crédit de paiement (CP) 2010 de l'AP « Subventions PLH » est de 944 K€. Sur l'AP « Aides à la pierre » le CP 2010 s'élève à 736 K€ en dépenses, et 1 M€ en recettes correspondant au versement de l'Etat pour les programmations 2006 à 2009.

Le Grand Besançon poursuit son engagement en faveur de la réhabilitation du parc public (200 K€) et du parc privé (200 K€). A titre temporaire, les crédits consacrés à l'accession sociale sont doublés (150 K€) afin d'étendre ce dispositif au logement collectif.

Fonctionnement 2010

Les crédits 2010 sont réduits de 40 K€ par rapport au PPIF 2009-2014 afin de participer à l'effort global de rigueur budgétaire. Le financement de l'opérateur d'OPAH, stable malgré des missions complémentaires générées en matière d'habitat indigne, demeure le principal poste de dépenses.

Le soutien à notre partenaire ADIL dans le cadre notamment du dispositif Pass-Foncier est maintenant pris en charge par le budget global du Pôle Stratégie et Territoire.

▪ POLITIQUE DE LA VILLE

I. PPIF 2010-2014 Politique de la Ville

Dépenses d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Aires d'accueil des gens du voyage AP-CP	500 000	237 878				737 878
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>						
Dépôts et cautionnements	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000
TOTAL dépenses investissement	504 000	241 878	4 000	4 000	4 000	757 878
Recettes d'investissement						
	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Aires d'accueil des gens du voyage AP-CP	300 000	150 000				450 000
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>						
Dépôts et cautionnements	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000
TOTAL recettes investissement	304 000	154 000	4 000	4 000	4 000	470 000
Dépenses de fonctionnement						
	BP 2010	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
Aires d'accueil des gens du voyage	135 000	130 000	130 000	130 000	130 000	655 000
Subventions Politique de la Ville	20 000	20 000	10 000	10 000	10 000	70 000
TOTAL dépenses fonctionnement	155 000	150 000	140 000	140 000	140 000	725 000
Recettes fonctionnement						
	BP 2010	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010- 2014
Aires d'accueil des gens du voyage : redevances	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
Aires d'accueil des gens du voyage : subvention Etat	111 000	111 000	111 000	111 000	111 000	555 000
Terrains familiaux: redevances		10 000	15 000	15 000	15 000	55 000
TOTAL recettes fonctionnement	161 000	171 000	176 000	176 000	176 000	860 000

Le Grand Besançon entend poursuivre son investissement en faveur des gens du voyage en réalisant des terrains familiaux ou des logements adaptés correspondant mieux à la demande des ménages. Pour ce faire, le Grand Besançon développera les partenariats, tant avec des acteurs socio-éducatifs que des opérateurs techniques susceptibles d'aider notre collectivité en termes de maîtrise d'ouvrage. De manière globale, il est prévu une diminution des frais d'entretien et de réparation des équipements. Par ailleurs, il a été procédé à un ajustement à la baisse des recettes versées par l'Etat et générées par les terrains familiaux. Les équipements de la Malcombe, Mamirolle, Pirey et Saône ainsi que Thise sont opérationnels en 2010.

La probable externalisation en 2010 de la gestion des équipements à destination des gens du voyage pourrait impacter notre PPIF à partir de 2011.

II. Budget Primitif 2010

Commission 7 Politique de la Ville				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	504 000	155 000	304 000	161 000
Total	659 000		465 000	

Investissement 2010

Pour les « Aires d'accueil des gens du voyage » 500 K€ sont prévus afin de réaliser une dizaine de terrains familiaux. Ces crédits financeront des travaux, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi que des frais d'études. Par ailleurs, il est prévu que les recettes puissent couvrir en moyenne 60 % de la dépense.

Fonctionnement 2010

Il est escompté une diminution des frais d'entretien et de gestion des équipements (135 K€ prévus au BP 2010) qui ont d'ores et déjà entamé une décreue entre 2008 (201 K€) et 2009 (133 K€). Les redevances et la subvention d'Etat devraient atteindre 160 K€.

COMMISSION 8 : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES, LES AUTRES COLLECTIVITES, LES SECTEURS ET AIDES AUX COMMUNES

I. PPIF 2010-2014 Relations avec les partenaires, les autres collectivités, les secteurs et aides aux communes

Dépenses d'investissement	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Travaux de construction des casernes	2 573 657	3 713 840				6 287 497
<i>Projets en mode de gestion RAR</i>						
Acquisition de matériel en commun		50 000	50 000			100 000
Fonds d'aide aux études pré-opérationnelles projets structurants des communes	5 000	36 400	36 400	36 400	36 400	150 600
Etudes pour l'accessibilité des communes	179 400					179 400
SM Aéroport de La Veze	51 000	51 000	51 000	51 000	51 000	255 000
Rembrst emprunt SIVOS	60 000	55 000	50 000	45 000	40 000	250 000
TOTAL dépenses investissement	2 869 057	3 906 240	187 400	132 400	127 400	7 344 897
Recettes d'investissement						
	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
Recettes pour études accessibilité des communes	85 000					85 000
TOTAL recettes investissement	85 000	0	0	0	0	85 000
Dépenses de fonctionnement						
	BP 2010 (hors RAR)	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
SM Aéroport de La Veze	124 000	124 000	124 000	124 000	124 000	620 000
Agence foncière et ADEF	21 200	21 200	21 200	21 200	21 200	106 000
Etablissement public foncier (frais départage)	23 000	25 000	25 000	25 000	25 000	123 000
Aides aux communes : Dématérialisation des marchés	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
Contingent SDIS (+1,8% par an à compter de 2010)	7 436 360	7 570 214	7 706 478	7 845 195	7 986 408	38 544 656
TOTAL dépenses fonctionnement	7 609 560	7 745 414	7 881 678	8 020 395	8 161 608	39 418 656
Recettes fonctionnement						
	BP 2010	2 011	2 012	2 013	2 014	PPIF 2010-2014
Recettes de prestations de service Aide aux communes	110 000	125 000	135 000	150 000	150 000	670 000
TOTAL recettes fonctionnement	110 000	125 000	135 000	150 000	150 000	670 000

Dans le cadre de ses relations avec les partenaires, le Grand Besançon participe au Syndicat Mixte de l'Aéroport de Besançon-La Vèze.

Le Grand Besançon poursuit le financement de la construction des casernes : l'échéancier des dépenses connaît un décalage pour ce programme d'investissement dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le SDIS. Un recalage de dépenses est proposé sur les années 2010 et 2011.

Dans le cadre de l'Aide aux Communes : l'acquisition du matériel s'élève à 100 K€ et débutera en 2011. Le fonds d'aide aux études pré-opérationnelles est diminué de 13,6 K€/an à partir de 2011 par rapport au PPIF 2009-2014.

Le Grand Besançon paye à l'EPF les frais relatifs aux biens que ce dernier a acquis à la demande du Grand Besançon. Pour contenir ce budget, il convient que le Grand Besançon, dans les années futures, ne demande pas immodérément à l'EPF des acquisitions de biens. Les services devront donc veiller à n'acquérir que les biens strictement nécessaires aux projets.

II. Budget Primitif 2010

Commission 8 Relations avec les partenaires, les autres collectivités, les secteurs et aides aux communes				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	2 869 057	7 609 560	85 000	110 000
Total	10 478 617		195 000	

Investissement 2010

- Aide aux Communes : dans le cadre de la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le Grand Besançon assurera à compter de 2010, pour le compte de toutes les communes à l'exception de Besançon, la conduite des diagnostics communaux et la réalisation des plans de mise en accessibilité pour un coût estimé à 179,4 K€. La refacturation aux communes s'élèvera à 85 K€ soit 1,32 € par habitant (population DGF 2008),
- construction des casernes : 2,5 M€ sont destinés à des travaux et à l'acquisition d'un terrain sur Saône,
- SM de l'Aérodrome de Besançon - La Vèze : une participation de 51 K€ sera versée au Syndicat.

Fonctionnement 2010

- L'Aide aux Communes portera sur :
 - o la dématérialisation des marchés : 5 K€. En 2009, 23 communes ont utilisé cette prestation de l'Aide aux Communes (soit 48 mises en lignes),
 - o l'accompagnement des communes pour la réalisation de leurs projets : en 2009, en moyenne, 17 dossiers ont été en cours de traitement par mois (28 dossiers seront suivis en 2010).La refacturation aux communes pour ces deux prestations s'élèvera en 2010 à 110 K€ soit un coût à la demie journée de 270 €. En 2009, cette refacturation s'est élevée à 53 789 €.
- Etablissement Public Foncier (EPF) du Doubs (Frais de portage) : la somme de 25 K€ constitue une dépense obligatoire pour payer à l'EPF les frais relatifs aux biens qu'il a acquis à la demande du Grand Besançon,
- SM de l'aérodrome de Besançon - La Vèze : le budget 2010 est diminué de 4,5 K€ par rapport à 2009. Cette diminution n'intègre pas le risque que le SM de la Vèze ait à couvrir par l'emprunt des travaux importants à réaliser entre 2010 et 2012. Cette éventualité se traduirait alors par une augmentation de la contribution de fonctionnement du fait d'intérêts d'emprunt supérieurs aux prévisions,
- le contingent du SDIS s'élève à 7 436 K€, conformément à la délibération du Conseil d'administration du SDIS du 18 décembre 2009.

COMMISSION 9 : GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

I. PPIF 2010-2015 : Gestion des Déchets ménagers et assimilés (voté le 21 décembre 2009)

Dépenses d'investissement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total années 2010-2015
AMO Projet gestion déchets	60 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
Mobilier, matériel	90 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	120 000,00
Conteneurs	500 000,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00	1 400 000,00
Colonnes	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	240 000,00
Travaux bâtiments CTM	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Véhicules	560 000,00	900 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	3 460 000,00
Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	300 000,00
Emprunts	44 742,00	12 100,00	12 600,00	13 100,00	13 700,00	14 300,00	110 542,00
Amortissements	32 400,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	182 400,00
TOTAL dépenses d'investissement	1 377 142,00	1 288 100,00	818 600,00	819 100,00	919 700,00	820 300,00	6 042 942,00

Recettes d'investissement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total années 2010-2015
Emprunt	626 607,00	390 000,00	150 000,00	170 000,00	290 000,00	210 400,00	1 837 007,00
Subventions	70 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
Opérations d'intégration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autofinancement	23 000,00	8 100,00	8 600,00	9 100,00	9 700,00	9 900,00	68 400,00
Amortissements	657 535,00	690 000,00	660 000,00	640 000,00	620 000,00	600 000,00	3 867 535,00
Résultat n-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes d'investissement	1 377 142,00	1 288 100,00	818 600,00	819 100,00	919 700,00	820 300,00	6 042 942,00

Dépenses de fonctionnement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total années 2010-2015
SYBERT tri	1 800 000,00	1 880 000,00	1 760 000,00	1 760 000,00	1 800 000,00	1 820 000,00	10 840 000,00
SYBERT traitement des déchets résiduels	3 562 000,00	3 770 000,00	3 360 000,00	3 430 000,00	3 490 000,00	3 550 000,00	21 162 000,00
SYBERT déchetteries, gestion	4 055 000,00	3 725 000,00	3 600 000,00	3 875 000,00	3 950 000,00	4 025 000,00	23 430 000,00
SYBERT réhabilitation décharges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges de personnel	4 200 000,00	4 200 000,00	4 240 000,00	4 280 000,00	4 320 000,00	4 360 000,00	25 600 000,00
Prestations des services centraux	155 600,00	159 000,00	163 000,00	167 000,00	171 000,00	175 000,00	990 600,00
Collecte OM résiduelles	721 500,00	736 000,00	750 000,00	765 000,00	765 000,00	765 000,00	4 502 500,00
Collecte OM recyclables	642 000,00	656 000,00	666 000,00	681 000,00	695 000,00	695 000,00	4 036 000,00
Collecte verre	369 000,00	379 000,00	397 000,00	406 000,00	422 000,00	430 000,00	2 406 000,00
Collecte cartons	90 000,00	94 000,00	97 000,00	100 000,00	103 000,00	105 000,00	589 000,00
Services extérieurs divers	146 842,00	86 000,00	87 700,00	89 500,00	91 300,00	93 200,00	594 542,00
Communication	140 000,00	100 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	560 000,00
Prestations diverses	210 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	410 000,00
Fournitures administratives et techniques	420 000,00	427 000,00	431 000,00	435 000,00	440 000,00	448 000,00	2 601 000,00
Locations immob. Et mob.	159 000,00	120 000,00	122 400,00	124 800,00	127 200,00	129 600,00	782 200,00
Services partagés	330 000,00	320 000,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00	1 770 000,00
Dépenses imprévues	100 000,00	50 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	230 000,00
Charges financières et diverses	19 110,00	11 900,00	11 400,00	10 900,00	10 300,00	10 100,00	73 710,00
Créances irrécouvrables titres annulés	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	300 000,00
Amortissements	657 535,00	660 000,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00	3 797 535,00
Autofinancement	23 000,00	8 100,00	8 600,00	9 100,00	9 700,00	9 900,00	68 400,00
Total dépenses de fonctionnement	17 849 587,00	17 471 000,00	16 986 100,00	17 246 300,00	17 484 500,00	17 706 000,00	104 743 487,00

Recettes fonctionnement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total années 2010-2015
REOM ménages	12 135 187,00	11 973 000,00	12 156 000,00	12 343 300,00	12 529 500,00	12 716 000,00	73 852 087,00
REOM non ménages	2 544 000,00	2 578 000,00	2 650 100,00	2 713 000,00	2 755 000,00	2 800 000,00	16 050 100,00
Ventes matières de récupération	280 000,00	350 000,00	500 000,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00	2 640 000,00
Subventions	2 795 000,00	2 450 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	11 445 000,00
Autres produits	83 000,00	90 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	573 000,00
Résultat n-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements	32 400,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	182 400,00
TOTAL recettes de fonctionnement	17 849 587,00	17 471 000,00	16 986 100,00	17 246 300,00	17 484 500,00	17 706 000,00	104 743 487,00

ANNEXE 2 : BUDGET PRIMITIF 2010 PRESENTATION PAR CHAPITRE

BUDGET PRINCIPAL						
Fonctionnement			Investissement			
	Chapitre	BP 2010		Chapitre	BP 2010	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	5 622 114,00	opérations réelles	16 Remboursement de capital +	2 975 875,72
		012 Charges de personnel	7 633 176,45		20 Immobilisations incorporelles	793 241,34
		014 Atténuations de produits	23 967 459,00		204 Subventions d'équipements versées	11 972 606,00
		65 Subventions	11 290 553,00		21 Immobilisations corporelles	1 336 603,50
		66 Charges financières	1 365 547,00		23 Immobilisations en cours	5 116 483,71
		67 Charges exceptionnelles	13 456 629,00		26 Participations et créances rattachées à des participations	309 000,00
		68 Dotations aux amortissements et provisions	12 052 281,00		27 Autres immobilisations financières	400 000,00
		022 Dépenses imprévues	200 000,00		020 Dépenses imprévues	150 000,00
		Total opérations réelles	75 587 759,45		Total opérations réelles	23 053 810,27
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	5 204 206,00	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	95 794,00
		023 Virement à la section d'investissement	236 647,55			
		Total opérations d'ordre	5 440 853,55		Total opérations d'ordre	95 794,00
TOTAL		81 028 613,00	TOTAL		23 149 604,27	
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	2 559 735,00	opérations réelles	10 Dotations Fonds divers Reserves	1 160 000,00
		73 Impôts et taxes	44 362 323,00		13 Subventions d'investissement reçues	4 967 958,52
		74 Dotations, subventions et participations	25 799 460,00		16 Recours à l'emprunt *	11 180 792,20
		75 Produits de gestion courante	303 078,00		27 Autres immobilisations financières	400 000,00
		78 Reprise sur amortissements et provisions	7 908 223,00			
		Total opérations réelles	80 932 819,00		Total opérations réelles	17 708 750,72
		opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)		95 794,00	opérations d'ordre
				021 Virement de la section de fonctionnement	236 647,55	
	Total opérations d'ordre		95 794,00	Total opérations d'ordre	5 440 853,55	
	TOTAL		81 028 613,00	TOTAL		

* intègrent les emprunts revolving

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS (en HT)						
Fonctionnement			Investissement			
	Chapitre	BP 2010		Chapitre	BP 2010	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	29 415 000,00 €	opérations réelles	16 Remboursement de capital	557 417,00 €
		012 Charges de personnel	941 387,00 €		20 Immobilisations incorporelles	4 929 181,52 €
		65 Subventions	330 240,00 €		21 Immobilisations corporelles	2 810 000,00 €
		66 Charges financières	235 160,00 €		23 Immobilisations en cours	3 671 964,48 €
		67 Charges exceptionnelles	1 500,00 €		26 Participations et créances rattachées à des participations	10 000,00 €
		014 Atténuations de produits	90 000,00 €			
		022 Dépenses imprévues	10 000,00 €			
		Total opérations réelles	31 023 287,00 €		Total opérations réelles	11 978 563,00 €
		opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)		3 489 665,00 €	opérations d'ordre
	023 Virement à la section d'investissement		7 454 257,00 €	041 Opérations patrimoniales	200 000,00 €	
	Total opérations d'ordre		10 943 922,00 €	Total opérations d'ordre	206 942,00 €	
	TOTAL		41 967 209,00 €	TOTAL		12 185 505,00 €
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	425 000,00 €	opérations réelles	13 Subventions d'investissement reçues	1 030 000,00 €
		73 Impôts et taxes	28 854 000,00 €		16 Recours à l'emprunt	11 583,00 €
		74 Dotations, subventions et participations	3 378 924,00 €			
		75 Produits de gestion courante	10 000,00 €			
		77 Produits exceptionnels	9 292 343,00 €			
		Total opérations réelles	41 960 267,00 €		Total opérations réelles	1 041 583,00 €
		opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)		6 942,00 €	opérations d'ordre
				041 Opérations patrimoniales	200 000,00 €	
	021 Virement de la section		7 454 257,00 €	021 Virement de la section	7 454 257,00 €	
	Total opérations d'ordre		6 942,00 €	Total opérations d'ordre	11 143 922,00 €	
	TOTAL		41 967 209,00 €	TOTAL		12 185 505,00 €

Délibération du jeudi 25 mars 2010
Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

60/62

BUDGET ANNEXE CRR						
		Fonctionnement		Investissement		
		Chapitre	BP 2010	Chapitre	BP 2010	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	440 795,00	opérations réelles	16 Remboursement de capital	123 000,00
		012 Charges de personnel	4 098 278,00		20 Immobilisations incorporelles	84 652,00
		66 Charges financières	83 017,00		21 Immobilisations corporelles	38 183,00
		022 Dépenses imprévues	10 000,00		23 Immobilisations en cours	11 500 718,00
		67 Charges exceptionnelles	1 000,00		45 Opérations d'investissement pour le compte de tiers	8 523 046,00
	Total opérations réelles		4 633 090,00	Total opérations réelles		20 269 599,00
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	25 257,00	opérations d'ordre		
		023 Virement à la section d'investissement	130 606,00			
		Total opérations d'ordre	155 863,00		Total opérations d'ordre	0,00
	TOTAL		4 788 953,00	TOTAL		20 269 599,00
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	282 800,00	opérations réelles	10 Dotations, fonds divers et réserves	1 971 128,00
		74 Dotations, subventions et participations	362 900,00		13 Subventions d'investissement reçues	1 989 532,00
		75 Produits de gestion courante	4 000,00		16 Recours à l'emprunt	6 768 076,00
		77 Produits exceptionnels	4 139 253,00		45 Opérations d'investissement pour le compte de tiers	9 385 000,00
		Total opérations réelles	4 788 953,00		Total opérations réelles	20 113 736,00
	opérations d'ordre			opérations d'ordre	021 Virement de la section de fonctionnement	130 606,00
					040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	25 257,00
		Total opérations d'ordre	0,00		Total opérations d'ordre	155 863,00
	TOTAL		4 788 953,00	TOTAL		20 269 599,00

BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET					
		Fonctionnement		Investissement	
		Chapitre	BP 2010	Chapitre	BP 2010
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	8 570,00	16 Remboursement de capital *	885 963,00
		66 charges financières	20 000,00		
		Total opérations réelles	28 570,00	Total opérations réelles	885 963,00
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 103,00	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 140,00
	Total opérations d'ordre	171 103,00	Total opérations d'ordre	57 140,00	
TOTAL		199 673,00	TOTAL		943 103,00
Recettes	opérations réelles	70 Produits de services	120 000,00	16 Recours à l'emprunt *	772 000,00
		77 Produits exceptionnels	22 533,00		
		Total opérations réelles	142 533,00	Total opérations réelles	772 000,00
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 140,00	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 103,00
	Total opérations d'ordre	57 140,00	Total opérations d'ordre	171 103,00	
TOTAL		199 673,00	TOTAL		943 103,00

* intègrent les emprunts revolving

BUDGET ANNEXE DECHETS (voté le 22 décembre 2009)						
		Fonctionnement		Investissement		
		Chapitre	BP 2010	Chapitre	BP 2010	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	12 811 942	opérations réelles	16 Remboursement de capital	44 742
		012 Charges de personnel	4 200 000		20 Immobilisations incorporelles	140 000
		65 Subventions	20 500		21 Immobilisations corporelles	1 110 000
		66 Charges financières	6 110		23 Immobilisations en cours	0
		67 Charges exceptionnelles	30 500		020 Dépenses imprévues	50 000
		022 Dépenses imprévues	100 000			
		Total opérations réelles	17 169 052		Total opérations réelles	1 344 742
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	657 535	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	32 400
		023 Virement à la section d'investissement	23 000			
		Total opérations d'ordre	680 535		Total opérations d'ordre	32 400
	TOTAL	17 849 587		TOTAL	1 377 142	
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	14 999 187	opérations réelles	13 Subventions d'investissement reçues	70 000
		74 Dotations, subvention et participation	2 795 000		16 Recours à l'emprunt	626 607
		75 Produits de gestion courante	500			
		77 Produits exceptionnels	2 500			
		013 Atténuations de charges	20 000			
		Total opérations réelles	17 817 187		Total opérations réelles	696 607
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	32 400	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	657 535
					021 Virement de la section de fonctionnement	23 000
		Total opérations d'ordre	32 400		Total opérations d'ordre	680 535
		TOTAL	17 849 587		TOTAL	1 377 142

BUDGETS CONSOLIDES BP 2010						
		Fonctionnement		Investissement		Fonctionnement + Investissement
Dépenses	Total opérations réelles	128 441 758	Total opérations réelles	57 532 677	185 974 435,72	
	Total opérations d'ordre	17 392 277	Total opérations d'ordre	392 276	17 784 552,55	
	TOTAL	145 834 035	TOTAL	57 924 953	203 758 988	
Recettes	Total opérations réelles	145 641 759	Total opérations réelles	40 332 677	185 974 435,72	
	Total opérations d'ordre	192 276	Total opérations d'ordre	17 592 277	17 784 552,55	
	TOTAL	145 834 035	TOTAL	57 924 953	203 758 988	